

**Précaution de lecture :** Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2023, les formalités de création d'entreprise effectuées obligatoirement par le guichet électronique des formalités d'entreprises ont modifié les délais d'enregistrement des déclarations dans le répertoire Sirene, impactant ainsi le suivi mensuel. Toutefois, l'effet de ce changement sur la mesure du volume annuel des créations d'entreprises est limité.

L'Insee a procédé également à une révision du nombre de créations d'entreprises pour l'année 2022. Il est donc indispensable d'utiliser les taux d'évolution mentionnés dans cette note qui tient compte de cette révision (la note d'analyse de 2022 n'a pas été revue).

## SOMMAIRE

<b>1. ÉVOLUTIONS NATIONALES.....</b>	<b>3</b>
Tendances globales.....	3
Tendances par statut juridique.....	4
Tendances sectorielles.....	6
<b>2. ÉVOLUTIONS RÉGIONALES ET DÉPARTEMENTALES.....</b>	<b>11</b>
Attractivité des régions.....	11
Dynamique des régions.....	12
Tendances sectorielles par région.....	13
Attractivité des zones rurales, urbaines et périphériques.....	15
Attractivité des départements.....	16
Dynamique des départements.....	17
<b>3. ÉVOLUTIONS DANS LES TERRITOIRES « AIDÉS ».....</b>	<b>18</b>
Attractivité des territoires « aidés ».....	18
Attractivité des ZRR.....	19
Attractivité des zones AFR.....	20
Attractivité des communes classées ACV.....	21
Attractivité des PVD.....	22
Attractivité des QPV.....	23
<b>4. ÉVOLUTIONS DANS LES MÉTROPOLIS.....</b>	<b>24</b>
Dynamique et attractivité des métropoles.....	24
Tendances sectorielles par métropole.....	25
<b>5. ANNEXES.....</b>	<b>26</b>
Annexe 1 – Densité de création d'entreprise et taux de renouvellement par département, 2023.....	26
Annexe 2 – Création d'entreprise par région et département, 2022.....	27
Annexe 3 – Création d'entreprise dans les territoires « aidés » par région et département, 2022.....	29
Annexe 4 – Zonage des territoires « aidés », 2023.....	31
Méthodologie.....	33

## SYNTHÈSE 2023

- Pour la troisième année consécutive, le nombre de créations d'entreprises en France dépasse le million pour atteindre un total de 1 051 476 immatriculations.
- La dynamique entrepreneuriale recule légèrement par rapport à 2022 (- 1 %), retrouvant son niveau de 2021.
- L'année 2023 confirme ainsi un plateau atteint par la création d'entreprise depuis 2021.
- Les micro-entrepreneurs restent au cœur de la dynamique entrepreneuriale : ils comptent pour 6 entreprises créées sur 10.
- Les sociétés représentent toujours le quart de la création d'entreprise mais reculent (- 8 % en un an) alors qu'elles ont progressé sur la dernière décennie (+ 6 % par an en moyenne).
- Les activités scientifiques et techniques, les activités de soutien aux entreprises et le commerce de détail sont les premiers secteurs en nombre de créations d'entreprises : ces trois secteurs concentrent 35 % des immatriculations de l'année.
- L'hébergement et les activités de soutien aux entreprises sont les secteurs les plus dynamiques par rapport à 2022 : + 20 % et + 17 % de progression du nombre de créations d'entreprises.
- Les régions Auvergne-Rhône-Alpes et Provence-Alpes-Côte d'Azur, soit 1/5<sup>e</sup> de la création d'entreprise, pèsent négativement sur la dynamique nationale, en grande partie compensé par la dynamique en Île-de-France, région qui concentre 28 % du total des créations.
- De façon générale, la création d'entreprise est en baisse dans les départements du Nord, de la Côte Atlantique et du Sud-Est, tandis qu'elle reste dynamique dans le Bassin parisien et à l'est de celui-ci, ainsi que sur une grande partie de l'ex-Lorraine et au Sud du Massif central.
- Locomotives des créations d'entreprises en France ces dix dernières années, les zones urbaines ont commencé à peser à la baisse sur la dynamique entrepreneuriale de plusieurs régions en 2022, et continuent de peser même si elles représentent toujours 85 % de la création totale de l'année.
- Les zones rurales ont contribué négativement à la création d'entreprise. Elles ont été plus résilientes en Bourgogne-Franche-Comté, en Bretagne, en Centre-Val de Loire, en Corse, dans le Grand Est, dans les Hauts-de-France et en Normandie où leur contribution s'est avérée positive pour la dynamique entrepreneuriale régionale.
- Les 22 métropoles françaises concentrent 41 % de la création d'entreprise, une part constante depuis 2021.
- Comme en 2022, le dynamisme entrepreneurial est plus vivace en dehors des métropoles.
- 422 522 entreprises ont été créées dans les territoires « aidés » (ZRR, AFR, ACV ou PVD), soit 4 créations sur 10.
- Quel que soit le type de territoire « aidé », ils affichent tous de meilleurs résultats annuels en matière de création d'entreprise que la moyenne des territoires « non aidés ».
- Quant aux Quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV), 86 432 établissements ont vu le jour en 2021, soit 8 % des établissements ouverts en France cette année-là (dernière année disponible). La Seine-Saint-Denis concentre à elle seule 16 % du total des créations d'établissements en QPV.

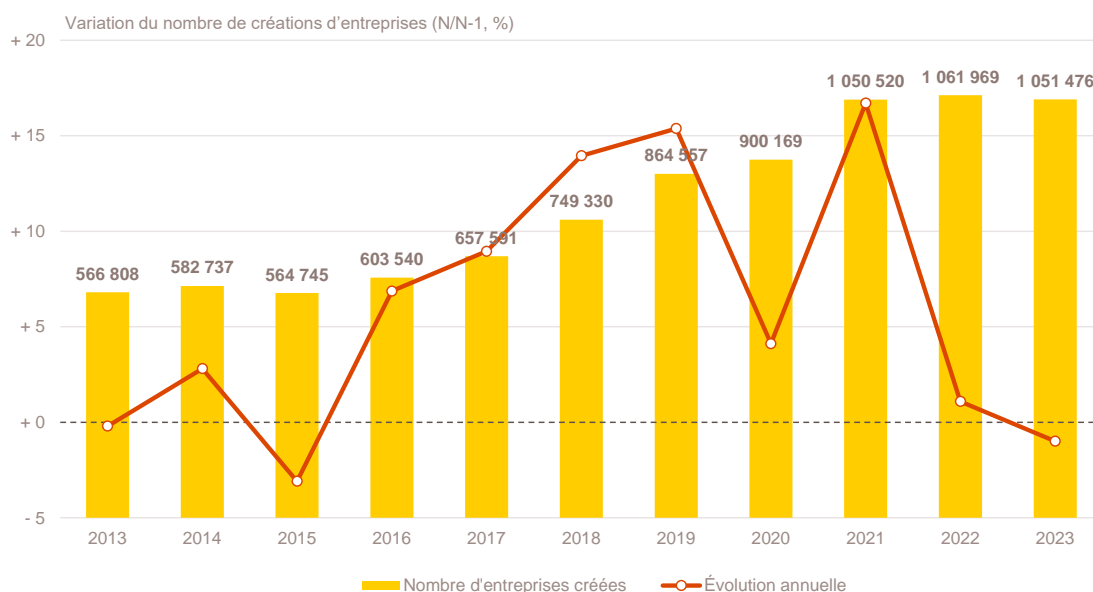
# 1. ÉVOLUTIONS NATIONALES

## Tendances globales

En 2023, pour la troisième année consécutive, le nombre de créations d'entreprises en France dépasse le million ! Cependant, avec un total de 1 051 476 immatriculations nouvelles, la dynamique entrepreneuriale française recule légèrement par rapport à 2022 (- 1 %), retrouvant ainsi son niveau de 2021. Bien que très faible, ce recul est le premier observé depuis 2015 ; même en 2020, année de crise sanitaire, le nombre des créations d'entreprises avait progressé de 4 %.

L'année 2023 confirme l'effet de plateau atteint par la création d'entreprise depuis 2021 qui se caractérise par un niveau élevé et une évolution plus lente que sa tendance des dix dernières années (+ 6 % par an en moyenne de 2012 à 2022). Après un début d'année poussif (- 3 % au S1 2023 par rapport au S1 2022), la dynamique entrepreneuriale a légèrement repris (+ 1 % au S2 2023) en dépit d'un climat des affaires qui s'est détérioré tout au long de l'année sur fond de tensions géopolitiques et inflationnistes, de remontée des taux d'intérêt et de ralentissement économique.

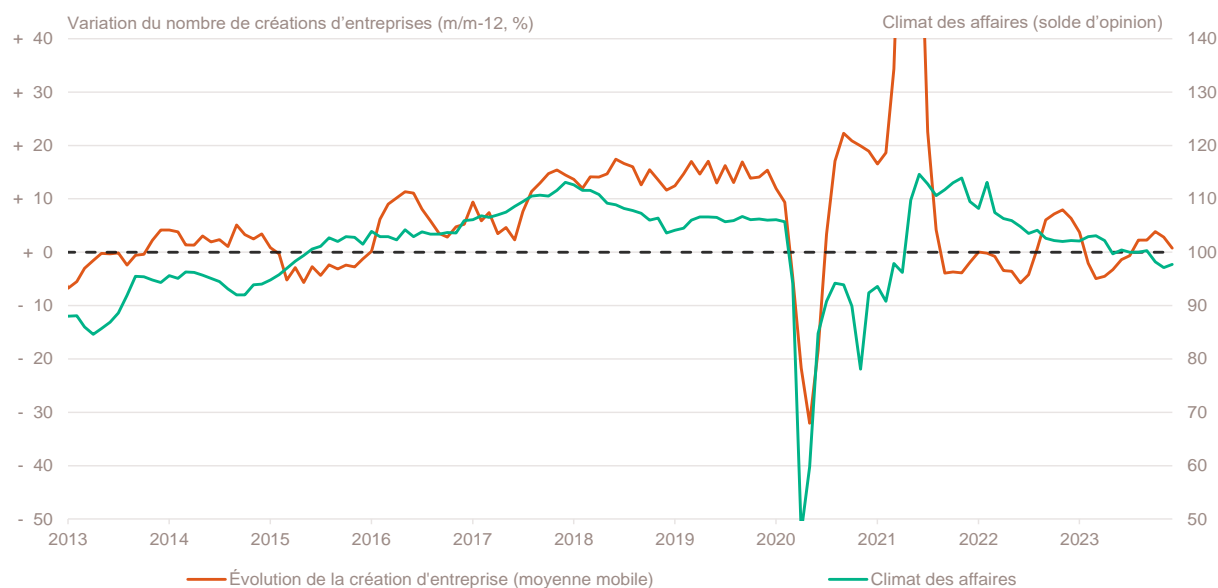
### Évolution de la création d'entreprise en France, 2013-2023



Champ : France entière, unités légales productives et marchandes, exerçant une activité non agricole (données brutes).

Source : Insee (Sirene). Traitements Observatoire de la création d'entreprise.

### Création d'entreprise en France et climat des affaires, 2013-2023



Champ : France entière, unités légales productives et marchandes, exerçant une activité non agricole (données brutes).

Source : Insee (Sirene, enquêtes de conjoncture auprès des entreprises). Traitements Observatoire de la création d'entreprise.

## Tendances par statut juridique

En 2023, 6 entreprises créées sur 10 sont des micro-entrepreneurs, une part stable depuis 2020.

Malgré une dynamique ralentie (+ 3 % en 2023 par rapport à 2022 contre une évolution de + 7 % en moyenne par an sur les dix dernières années), les micro-entrepreneurs restent au cœur de la dynamique entrepreneuriale en 2023, portés par un environnement réglementaire toujours plus favorable. C'est le seul statut juridique, avec les SCI qui n'ont qu'un poids très réduit, à avoir contribué positivement à la croissance du nombre de créations de l'année (+ 2 points).

### Création d'entreprise en France par statut juridique, 2023

Année 2023	Nombre de créations d'entreprises	Part %	Évolution annuelle %	TCAM 2012-2022 %	Contribution Point de %
<b>Entreprises individuelles</b>	<b>781 571</b>	<b>74,3</b>	<b>+ 1,7</b>	<b>+ 6,6</b>	<b>+ 1,2</b>
Micro-entrepreneurs	667 446	63,5	+ 3,1	+ 7,9	+ 1,9
Entreprises individuelles classiques	114 125	10,9	- 6,2	+ 1,9	- 0,7
<b>Sociétés</b>	<b>269 905</b>	<b>25,7</b>	<b>- 7,9</b>	<b>+ 6,0</b>	<b>- 2,2</b>
SARL & EURL	68 330	6,5	- 11,5	- 4,1	- 0,8
SAS & SASU	175 269	16,7	- 6,7	+ 19,7	- 1,2
SCI	1 282	0,1	+ 423,3	- 11,6	+ 0,1
Autres <sup>a</sup>	25 024	2,4	- 9,9	+ 7,5	- 0,3
<b>Total France entière</b>	<b>1 051 476</b>	<b>100,0</b>	<b>- 1,0</b>	<b>+ 6,5</b>	<b>- 1,0</b>

a. Dont associations, fondations, collectivités territoriales, organismes professionnels, syndicats de propriétaires, etc.

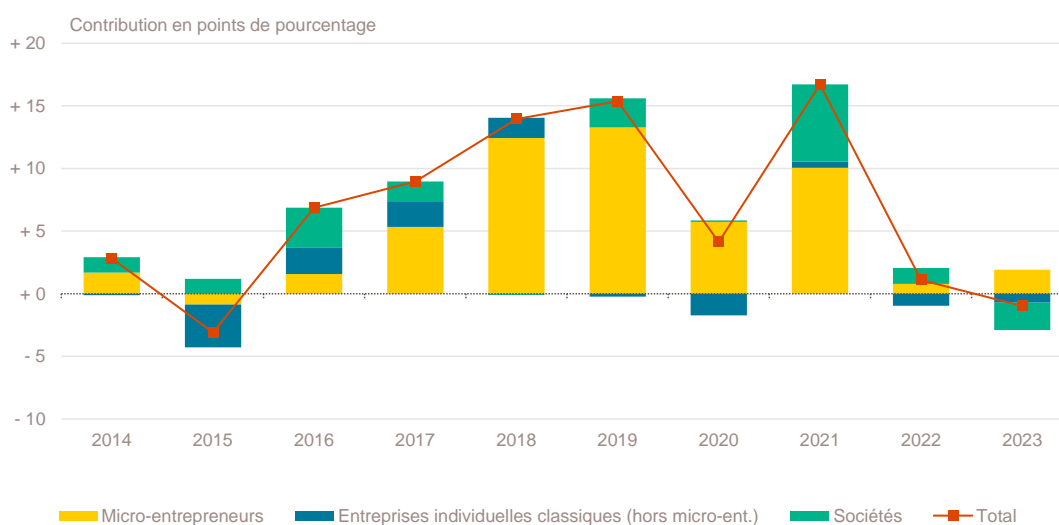
Lecture : en 2023, 68 330 SARL & EURL ont été créées en France (soit 6,5 % du total des créations de l'année), un nombre en baisse de - 11,5 % par rapport à 2022 pour un taux de croissance annuel moyen (TCAM) de - 4,1 % entre 2012 et 2022. Compte tenu de son poids dans l'évolution globale, la contribution des SARL & EURL à l'évolution du nombre de créations d'entreprises en France est de - 0,8 point de pourcentage.

Champ : France entière, unités légales productives et marchandes, exerçant une activité non agricole (données brutes).

Source : Insee (Sirene). Traitements Observatoire de la création d'entreprise.

Les sociétés représentent toujours le quart de la création d'entreprise en 2023 mais reculent en 2023 (- 8 % par rapport à 2022) alors qu'elles ont plutôt bien progressé sur la dernière décennie (+ 6 % par an en moyenne). Les créations de SAS & SASU, pourtant très attractives ces dernières années (+ 20 % par an en moyenne sur les dix dernières années), sont en décroissance pour la première fois depuis 2018. La création de SARL & EURL décroche également en 2023 (- 12 % par rapport à 2022), tandis que les SCI connaissent une hyper-croissance (+ 423 %) avec un engouement pour les SCI de promotion immobilière (41.10B et 41.10C) et de supports juridiques de programmes (41.10D).

### Évolution de la création d'entreprise en France et contribution par statut juridique, 2014-2023



Champ : France entière, unités légales productives et marchandes, exerçant une activité non agricole (données brutes).

Source : Insee (Sirene). Traitements Observatoire de la création d'entreprise.

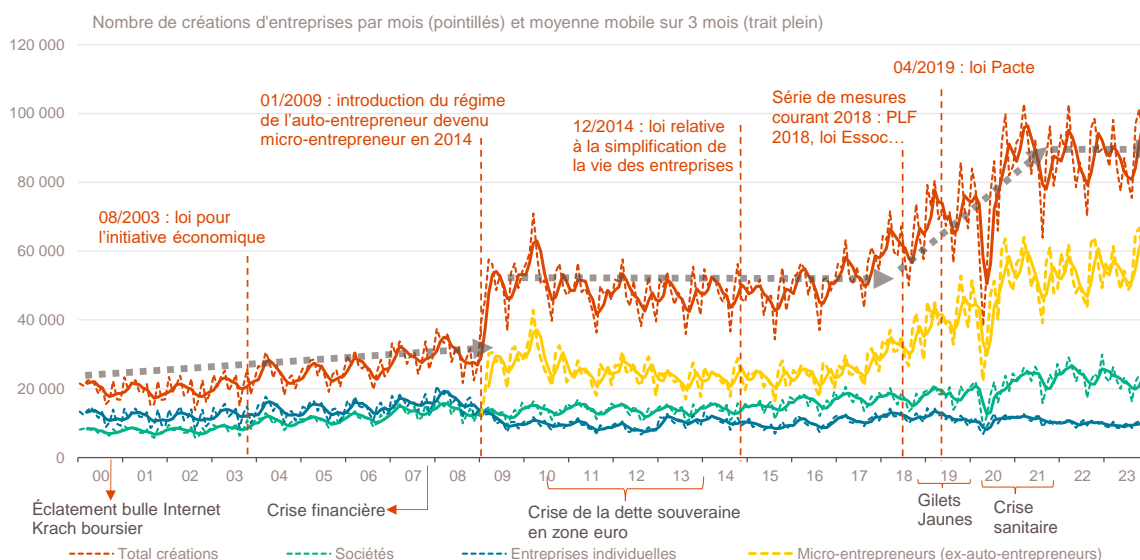
## Évolutions juridiques et réglementaires au 1<sup>er</sup> janvier 2023

Depuis 2018, une série de mesures ont profité aux entreprises individuelles, notamment aux micro-entrepreneurs : le doublement des seuils de chiffre d'affaires permettant d'accéder au régime fiscal simplifié, le congé maternité unique (depuis la rentrée 2017) élargissant les droits de congé maternité des femmes, le prélèvement à la source, les mesures prévues par loi Pacte du 22 mai 2019, diverses baisses du taux d'imposition, etc.

Par ailleurs, de nouvelles mesures juridiques et réglementaires ont pu impacter les porteurs de projet et les chefs d'entreprise en 2023 :

- **Ouverture du guichet unique pour effectuer les démarches administratives** relatives à la création des entreprises.
- **Modification des plafonds relatifs aux Bénéfices industriels et commerciaux (BIC) et aux Bénéfices non commerciaux (BNC) du régime des micro-entrepreneurs** pour 2023-2025.
- **Baisse des cotisations sociales pour les micro-entrepreneurs** depuis le 1<sup>er</sup> octobre 2022.
- **Entrée en vigueur de l'amortisseur électricité** pour toutes les PME et pour les TPE qui ne sont pas protégées par le bouclier tarifaire.
- **Prolongement du régime d'exonération d'impôt pour les Jeunes entreprises innovantes (JEI)** jusqu'au 31 décembre 2025.
- **Suppression progressive de la contribution sur la valeur ajoutée des entreprises (CVAE).**
- **Prolongement du crédit d'impôt formation des dirigeants** jusqu'au 31 décembre 2024.
- **Création du statut unique d'entrepreneur individuel** au 15 mai 2022 protégeant le patrimoine personnel de l'entrepreneur et simplifiant les formalités administratives.

### Création d'entreprise par statut juridique et évolutions réglementaires, 2000-2023



Champ : France entière, unités légales productives et marchandes, exerçant une activité non agricole (données brutes).

Source : Insee (Sirene). Traitements Observatoire de la création d'entreprise.

Pour en savoir plus : BPIFRANCE CRÉATION. « [Synthèse de la loi de finances pour 2023](#) », rubrique en ligne.

## Tendances sectorielles

**En 2023, les activités scientifiques et techniques, les activités de soutien aux entreprises et le commerce de détail sont les premiers secteurs en nombre de créations d'entreprises** : avec près de 370 000 entreprises créées, ces trois secteurs concentrent 35 % des immatriculations de l'année. Les activités de soutien aux entreprises sont le plus grand contributeur positif à la dynamique entrepreneuriale de l'année (+ 1,3 point de pourcentage). À l'inverse, si les activités scientifiques et techniques reste de loin le principal secteur en nombre de créations, c'est le secteur avec la plus forte contribution négative (- 1,5 point). Le commerce de détail, quant à lui, pèse positivement mais légèrement sur la dynamique entrepreneuriale de l'année (+ 0,4 point).

**Numéro deux en 2022, la construction rétrograde en 2023 à la quatrième position en nombre de créations d'entreprises.** C'est le deuxième secteur avec la plus forte contribution négative (- 0,7 point), soit autant que le commerce de gros qui a connu une forte baisse (- 24 %).

**L'hébergement (+ 20 %) et les activités de soutien aux entreprises (+ 17 %) sont les secteurs les plus dynamiques par rapport à 2022 quant à l'évolution du nombre de créations d'entreprises.**

Mais en termes de renouvellement des entreprises, le secteur des transports et entreposage demeure en tête, avec 343 créations pour 1 000 entreprises existantes en 2020 (dernières données disponibles). **De tels niveaux de renouvellement sont synonymes de marchés très concurrentiels avec beaucoup d'entrées et/ou de sorties ; c'est d'autant plus vrai lorsque les micro-entrepreneurs dominent la création d'activité dans le secteur.** En effet, dans les transports et entreposage, plus de 8 créations d'entreprises sur 10 en 2023 sont des micro-entrepreneurs tandis que le secteur affiche le taux de pérennité le moins élevé : seuls 24 % des micro-entrepreneurs créés en 2018 dans ce secteur et ayant démarré une activité sont encore actifs 3 ans plus tard (contre 46 % tous secteurs confondus<sup>1</sup>).

### Création d'entreprise en France par secteur d'activité, 2023

Année 2023	Nombre de créations d'entreprises	Part des micro-entrepreneurs %	Évolution annuelle %	TCAM 2012-2022 %	Contribution Point de %	Taux de renouvellement ‰
<b>Activités secondaires</b>	<b>148 748</b>	<b>56,0</b>	<b>- 2,8</b>	<b>+ 3,2</b>	<b>- 0,4</b>	<b>144</b>
Industrie	60 448	54,3	+ 6,0	+ 8,2	+ 0,3	203
Construction	88 300	57,1	- 8,0	+ 1,2	- 0,7	121
<b>Activités de type commerce</b>	<b>271 620</b>	<b>63,3</b>	<b>- 0,6</b>	<b>+ 4,0</b>	<b>- 0,2</b>	<b>155</b>
Commerce de détail	98 008	56,2	+ 4,6	+ 1,9	+ 0,4	167
Commerce de gros	22 976	50,6	- 24,1	+ 3,1	- 0,7	94
Commerce de bouche <sup>a</sup>	2 661	46,4	- 9,4	+ 3,7	- 0,0	57
Commerce et réparation automobiles	25 613	65,3	+ 7,6	+ 4,4	+ 0,2	171
Hébergement	8 553	31,3	+ 19,7	+ 8,2	+ 0,1	142
Restauration	30 942	43,0	+ 2,7	+ 2,8	+ 0,1	105
Services en direction des personnes	82 867	85,9	- 2,8	+ 7,5	- 0,2	223
<b>Activités de type services</b>	<b>631 108</b>	<b>65,3</b>	<b>- 0,7</b>	<b>+ 8,9</b>	<b>- 0,4</b>	<b>210</b>
Immobilier	38 370	44,7	- 12,0	+ 10,2	- 0,5	145
Transports et entreposage	85 446	83,1	+ 6,0	+ 22,9	+ 0,5	343
Activités scientifiques et techniques	171 111	67,7	- 8,4	+ 8,9	- 1,5	223
Activités de soutien aux entreprises	99 688	72,5	+ 16,5	+ 9,0	+ 1,3	311
Information et communication	65 418	72,6	+ 7,8	+ 8,1	+ 0,4	284
Enseignement	49 512	86,6	- 3,3	+ 6,9	- 0,2	214
Arts, spectacles et activités récréatives	36 927	64,9	+ 4,4	+ 3,8	+ 0,1	197
Santé humaine et action sociale <sup>b</sup>	51 401	35,9	- 8,5	+ 4,8	- 0,5	93
Activités financières et d'assurance	33 235	9,8	- 6,9	+ 9,2	- 0,2	161
Activités des sociétés holding	7 728	---	- 30,3	+ 4,0	- 0,3	70
<b>Total France entière</b>	<b>1 051 476</b>	<b>63,5</b>	<b>- 1,0</b>	<b>+ 6,5</b>	<b>- 1,0</b>	<b>181</b>

**a.** Ce secteur, composé par l'OCE, comprend les activités de charcuterie (10.13B), la cuisson de produits de boulangerie (10.71B), les boulangeries et boulangeries-pâtisseries (10.71C), ainsi que les pâtisseries (10.71D). Dans la nomenclature d'activités française, NAF rév.2, ces activités appartiennent au secteur de l'industrie manufacturière alimentaire.

**b.** Dans ce secteur regroupé de la NAF rév.2, le nombre de créations d'entreprises relevant de l'action sociale est très faible.

Lecture : en 2023, 60 448 entreprises ont vu le jour dans l'industrie (dont 54,3 % de micro-entrepreneurs), en hausse de + 6 % par rapport à 2022, contre un taux de croissance annuel moyen (TCAM) de + 8,2 % entre 2012 et 2022. Compte tenu de son poids dans l'évolution globale, la contribution de l'industrie à l'évolution du nombre de créations d'entreprises en France en 2023 est de + 0,3 point de pourcentage. Le taux de renouvellement des entreprises en 2023 est de 203 créations pour 1 000 entreprises existantes en 2020.

Champ : France entière, unités légales productives et marchandes, exerçant une activité non agricole (données brutes).

Source : Insee (Sirene). Traitements Observatoire de la création d'entreprise.

<sup>1</sup> INSEE. « Près de la moitié des micro-entrepreneurs ayant démarré leur activité en 2018 sont encore actifs trois ans après ». Insee Première n° 1963, 24/07/2023.



**En 2023, la création d'entreprise est en baisse dans neuf secteurs et en hausse dans autant. Parmi les secteurs en baisse, seul le commerce de gros l'était déjà en 2022**, une tendance qui se confirme pour ce secteur qui a connu un pic de créations en 2021. Les autres secteurs du commerce (détail, automobile), également en recul en 2022, reprennent des couleurs en 2023 : ils passent au-dessus de leur taux de croissance annuel moyen (TCAM) des dix dernières années. À l'inverse, le nombre de création d'entreprise dans le commerce de bouche décroît (- 9 %).

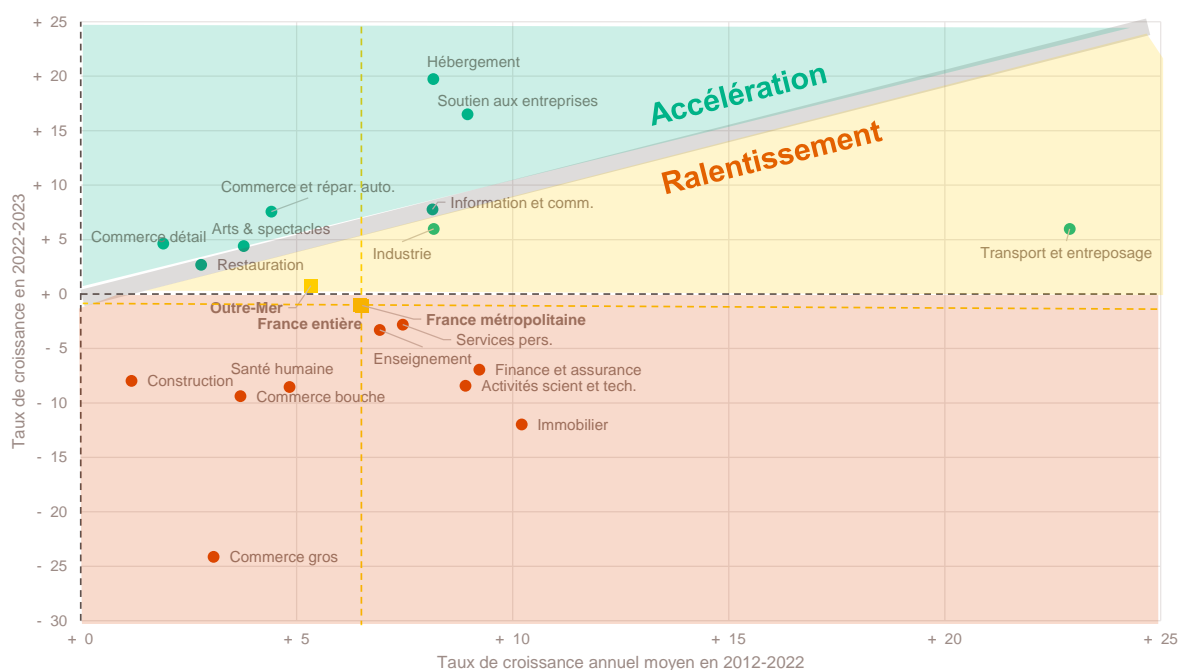
**Les secteurs, dont la dynamique entrepreneuriale ralentit fortement au point de se traduire par un recul des créations en 2023, concernent ceux qui ont connu une très forte croissance des créations sur les dix dernières années** et qui subissent désormais une correction (finance et assurance, activités scientifiques et techniques, immobilier). Ils englobent aussi **des secteurs sociaux** (services en direction des personnes, enseignement et santé humaine), ainsi que la **construction** et **l'immobilier**, tous deux pâtissant de la hausse des coûts d'emprunt.

**Les créations dans le secteur des transports et entreposage, après neuf années d'hypercroissance et une correction en 2022, restent en hausse (+ 6 %)**, toujours portées par les autres activités de poste et de courrier. Le rythme de création ralentit cependant par rapport à leur taux d'évolution annuelle moyen de longue période (+ 23 %).

**Les secteurs de l'hébergement et du soutien aux entreprises, déjà en accélération l'an dernier, surperforment à nouveau leur dynamique de création d'entreprise de longue période.** Toutefois, alors que 9 secteurs sur 18 étaient en accélération en 2022, ils ne sont plus que 4 cette année, confirmant l'effet de plateau après la forte reprise *post* pandémie.

L'industrie, l'information et la communication, les arts, spectacles et activités récréatives ainsi que la restauration restent sur leur tendance de long terme.

### Évolution à court et long termes de la création d'entreprise par secteur d'activité, 2023



**Lecture :** le nombre de créations d'entreprises dans le commerce de détail augmente de + 4,6 % en 2023 par rapport à 2022, alors que ce nombre était en hausse sur les dix dernières années de + 1,9 % par an en moyenne. Le commerce de détail est donc un secteur dont la dynamique entrepreneuriale est en hausse et en accélération par rapport à sa tendance de long terme.

**Note de lecture :** le graphique compare l'évolution du nombre de créations d'entreprises à court terme (entre 2022 et 2023 ; en ordonnée) avec son évolution moyenne de long terme (sur 2012-2022 ; en abscisse). La ligne grise représente la zone où l'évolution se poursuit au même rythme sur les deux périodes. Ainsi, en dessous (au-dessus) de cette ligne, se situent les secteurs en ralentissement (en accélération) en 2023 par rapport à leur tendance de long terme. Les axes en pointillés jaunes permettent de situer l'évolution de la création d'entreprise dans les secteurs par rapport à la moyenne nationale tous secteurs confondus.

**Champ :** France entière, unités légales productives et marchandes, exerçant une activité non agricole (données brutes).

**Source :** Insee (Sirene). Traitements Observatoire de la création d'entreprise.

## Tendances par activité

**En 2023, les quatre premières activités porteuses de la création d'entreprise en nombre sont les mêmes qu'en 2022 et en 2021** malgré le recul observé sur les trois premières. Il s'agit du conseil pour les affaires et autres conseils de gestion, des autres activités de poste et de courrier, des autres services personnels (non compris ailleurs) et du nettoyage courant des bâtiments. À elles seules, ces quatre activités constituent un cinquième des immatriculations de l'année, tandis que les 20 activités les plus créatrices d'entreprises représentent près de la moitié de la création totale d'entreprise.

**Les activités commerciales et scientifiques et techniques dominent ce Top 20** avec 3 activités relevant du commerce (vente à distance sur catalogue spécialisé, vente à distance sur catalogue général et vente à domicile) et 3 concernant les activités scientifiques et techniques (conseil pour les affaires et autres conseils de gestion, activités spécialisées de *design* et conseil en relations publiques et communication).

**La nature des activités préférées par les porteurs de projet est stable dans le temps** : seules deux activités du classement de 2022 ne figurent plus dans celui de 2023, à savoir les travaux de maçonnerie générale et gros œuvre de bâtiment et les autres intermédiaires du commerce en produits divers non classés ailleurs. **Deux nouvelles activités font donc leur entrée** : les autres activités récréatives et de loisirs et la vente à distance sur catalogue général, qui, après être sortie en 2022, refait son entrée en 6<sup>ème</sup> position grâce à une très forte croissance.

Les ventes à distance sur catalogue spécialisé marquent aussi une belle croissance du nombre de créations d'entreprise, gagnant 5 places en un an. Mais **la plus forte progression parmi les activités déjà présentes en 2022 concerne la production d'électricité** qui grimpe de 9 places. À l'inverse, les activités de conseil en relations publiques et communication reculent à la 12<sup>e</sup> position (- 7 places).

### Top 20 des activités en nombre de créations d'entreprises, 2023

Année 2023	Nombre de créations d'entreprises	Part des micro-entrepreneurs %	Évolution 2022-2023 %	TCAM 2012-2022 %	Taux de renouvellement ‰
7022Z-Conseil pour les affaires et autres conseils de gestion	70 507	71,1	- 10,9	+ 13,0	297
5320Z-Autres activités de poste et de courrier	57 104	96,7	- 0,3	+ 60,7	641
9609Z-Autres services personnels n.c.a.	46 635	90,5	- 1,9	+ 14,5	491
8121Z-Nettoyage courant des bâtiments	38 060	90,0	+ 16,9	+ 16,9	505
4791B-Vente à distance sur catalogue spécialisé	22 126	77,6	+ 9,7	+ 15,0	685
4791A-Vente à distance sur catalogue général	21 768	73,2	+ 79,9	+ 10,1	647
6201Z-Programmation informatique	21 628	79,2	+ 3,8	+ 11,3	342
6831Z-Agences immobilières	20 601	79,9	- 4,7	+ 11,3	228
3511Z-Production d'électricité	20 121	3,7	+ 48,3	+ 19,2	819
7410Z-Activités spécialisées de design	19 825	83,3	- 10,1	+ 12,1	355
4799A-Vente à domicile	17 117	8,9	- 25,7	+ 6,8	887
7021Z-Conseil en relations publiques et communication	16 787	87,0	- 34,8	+ 14,8	397
6630Z-Gestion de fonds	16 626	0,2	+ 21,2	+ 39,0	648
5610C-Restauration de type rapide	16 284	40,0	- 4,0	+ 4,4	143
6202A-Conseil en systèmes et logiciels informatiques	15 780	58,2	+ 8,8	+ 9,1	294
8559B-Autres enseignements	15 672	91,3	- 5,6	+ 13,6	293
4932Z-Transports de voyageurs par taxis	15 421	52,6	+ 20,0	+ 14,5	192
9602B-Soins de beauté	15 241	86,1	- 3,7	+ 4,4	258
9329Z-Autres activités récréatives et de loisirs	13 105	86,2	+ 3,4	+ 7,8	235
4321A-Travaux d'installation électrique dans tous locaux	13 103	65,7	- 7,2	+ 4,2	149

Lecture : en 2023, 70 507 entreprises ont été créées dans le conseil pour les affaires et autres conseils de gestion (dont 71,1 % de micro-entrepreneurs), un nombre en baisse de - 10,9 % par rapport à 2022 pour un taux de croissance annuel moyen (TCAM) de + 13,0 % entre 2012 et 2022. Le taux de renouvellement est de 297 nouvelles entreprises en 2023 pour 1 000 entreprises existantes en 2020.

Note de lecture : la méthodologie appliquée par l'Insee pour affecter un code APE à chaque création d'entreprise en fonction des informations sectorielles fournies au moment de l'enregistrement de l'entreprise est susceptible d'être révisée en cours d'année, entraînant des reclassifications qui ne sont pas prises en compte de façon rétrospective. Ainsi, une proportion de la variation dans le temps du nombre de créations dans une activité peut être liée à cette révision méthodologique.

Champ : France entière, unités légales productives et marchandes, exerçant une activité non agricole (données brutes).

Source : Insee (Sirene). Traitements Observatoire de la création d'entreprise.



Parmi les plus fortes croissances du nombre de créations d'entreprises en 2023, **seulement quatre activités figuraient déjà dans ce classement en 2022**. Il s'agit des activités de production d'électricité, de location et location-bail d'autres biens personnels et domestiques, d'organisation de foires, salons professionnels et congrès et des arts du spectacle vivant.

Comme l'an dernier, les **activités relevant du secteur du soutien aux entreprises sont les plus présentes** : agences de placement de main-d'œuvre, autres activités de soutien aux entreprises, organisation de foires, salons professionnels et congrès, sécurité privée, activités de centres d'appels ainsi que la location et location-bail d'autres biens personnels et domestiques.

**La promotion immobilière d'autres bâtiments (+ 405 %) et les activités d'ambulancier (+ 336 %)** ont connu les plus fortes hausses de création d'entreprise en 2023 tandis que les activités de production d'électricité se distinguent par un taux de renouvellement particulièrement élevé (819 pour 1 000 entreprises existantes en 2020). À l'inverse, malgré une forte croissance du nombre de créations en 2023, le taux de renouvellement des entreprises reste faible dans les activités de sécurité privée, les ambulances, l'édition de logiciels applicatifs, les arts du spectacle vivant, les autres travaux de finition reflétant un nombre important d'acteurs déjà présents sur le marché.

**Toutes les activités de ce Top 20 ont une dynamique entrepreneuriale en accélération par rapport à leur croissance annuelle moyenne des dix dernières années**, reflet d'une surperformance en 2023 due à des incitations réglementaires (production d'électricité) ou à des opportunités conjoncturelles.

### Top 20 des activités en croissance du nombre de créations d'entreprises, 2023

Année 2023	Nombre de créations d'entreprises	Part des micro-entrepreneurs %	Évolution 2022-2023 %	TCAM 2012-2022 %	Taux de renouvellement ‰
4110C-Promotion immobilière d'autres bâtiments	1 051	0,0	+ 405,3	+ 4,2	450
8690A-Ambulances	845	87,5	+ 335,6	- 6,4	142
4791A-Vente à distance sur catalogue général	21 768	73,2	+ 79,9	+ 10,1	647
7311Z-Activités des agences de publicité	5 452	75,0	+ 79,5	- 2,0	198
8299Z-Autres activités de soutien aux entreprises n.c.a.	12 572	84,4	+ 70,6	+ 5,0	336
7810Z-Activités des agences de placement de main-d'œuvre	748	63,9	+ 70,0	+ 5,8	473
5829C-Édition de logiciels applicatifs	1 006	28,6	+ 57,9	+ 0,9	163
4941A-Transports routiers de fret interurbains	6 746	72,2	+ 52,7	+ 18,6	337
3511Z-Production d'électricité	20 121	3,7	+ 48,3	+ 19,2	819
5911B-Production de films institutionnels et publicitaires	3 422	78,3	+ 46,9	+ 6,1	317
7729Z-Location et location-bail d'autres biens personnels et domestiques	1 227	76,6	+ 44,9	+ 10,1	316
7120B-Analyses, essais et inspections techniques	1 821	44,4	+ 41,2	+ 2,4	184
8220Z-Activités de centres d'appels	875	80,9	+ 36,5	- 4,8	300
8891A-Accueil de jeunes enfants	1 520	60,3	+ 34,4	+ 14,0	195
8230Z-Organisation de foires, salons professionnels et congrès	3 547	69,0	+ 31,0	+ 4,4	238
4339Z-Autres travaux de finition	3 742	86,7	+ 30,2	- 5,1	178
9001Z-Arts du spectacle vivant	3 470	77,9	+ 28,9	+ 7,7	172
7010Z-Activités des sièges sociaux	8 497	0,2	+ 28,4	+ 4,7	281
8010Z-Activités de sécurité privée	1 675	45,1	+ 26,8	- 0,5	134
5520Z-Hébergement touristique et autre hébergement de courte durée	6 856	32,2	+ 26,6	+ 9,4	258

Lecture : en 2023, 1 051 entreprises ont été créées dans la promotion immobilière d'autres bâtiments (dont 0 % de micro-entrepreneurs), un nombre en hausse de + 405,3 % par rapport à 2022 pour un taux de croissance annuel moyen (TCAM) de + 4,2 % entre 2012 et 2022. Le taux de renouvellement est de 450 nouvelles entreprises en 2023 pour 1 000 entreprises existantes en 2020.

Notes de lecture : de nombreuses activités comptant très peu de créations, l'évolution de leur nombre dans le temps peut être très forte. Afin d'éviter ce biais, seules sont prises en compte les activités qui comptent un nombre de créations supérieur au troisième quartile de l'année analysée (à savoir les activités avec plus de 742 créations d'entreprises en France en 2023). La méthodologie appliquée par l'Insee pour affecter un code APE à chaque création d'entreprise en fonction des informations sectorielles fournies au moment de l'enregistrement de l'entreprise est susceptible d'être révisée en cours d'année, entraînant des reclassifications qui ne sont pas prises en compte de façon rétrospective. Ainsi, une proportion de la variation dans le temps du nombre de créations dans une activité peut être liée à cette révision méthodologique.

Champ : France entière, unités légales productives et marchandes, exerçant une activité non agricole (données brutes).

Source : Insee (Sirene). Traitements Observatoire de la création d'entreprise.

**De la même façon, seules cinq activités du Top 20 des plus fortes baisses du nombre de créations d'entreprises en 2023 sont les mêmes qu'en 2022**. Il s'agit des autres intermédiaires du commerce en produits divers (plus gros recul en 2023), de la vente à domicile (dans ce classement pour la troisième année consécutive), de l'action sociale sans hébergement, des transports routiers de fret de proximité et du commerce d'alimentation générale.

**Dans ce classement se trouvent surtout des activités commerciales** (autres intermédiaires du commerce en produits divers, vente à domicile, commerce de gros d'autres biens domestiques et commerce d'alimentation générale) et **industrielles** (récupération de déchets triés, fabrication d'autres

meubles et industries connexes de l'ameublement, installation de structures métalliques, chaudronnées et de tuyauterie et activités de prépresse).

**La plupart des activités de ce Top 20 ont également un taux de renouvellement faible**, à l'exception des autres accueil ou accompagnement sans hébergement d'enfants et d'adolescents, de la vente à domicile ainsi que des fonds de placement et entités financières similaires. Pour les deux premières activités, étant donné le niveau élevé de leur taux de croissance annuel moyen du nombre de création, il est probable que ces activités aient connu un engouement par le passé avant d'atteindre un plafond, avec pour conséquence, un nombre de créations en baisse en 2023 mais qui reste important par rapport au nombre d'acteurs présents sur le marché.

**Toutes les activités de ce Top 20 ont une dynamique entrepreneuriale en ralentissement en 2023 par rapport à leur taux de croissance annuel moyen des dix dernières années.** Toutes ont d'ailleurs une tendance de long terme haussière à l'exception de la récupération de déchets triés et des activités de prépresse. Pour certaines, il s'agit d'une correction après un pic de créations comme la vente à domicile en 2020 ou le fret de proximité en 2021. Pour d'autres, c'est vraisemblablement en lien avec une conjoncture économique défavorable, et notamment la dégradation des capacités d'investissement ou du pouvoir d'achat, comme pour les activités financières (autres activités de services financiers, fonds de placement), immobilières (activités des marchands de biens immobiliers, construction de maisons individuelles, fabrication d'autres meubles) ou de commerce d'alimentation générale.

### Top 20 des activités en décroissance du nombre de créations d'entreprises, 2023

Année 2023	Nombre de créations d'entreprises	Part des micro-entrepreneurs %	Évolution 2022-2023 %	TCAM 2012-2022 %	Taux de renouvellement ‰
4619B-Autres intermédiaires du commerce en produits divers	6 337	79,7	- 49,6	+ 2,6	101
6202B-Tierce maintenance de systèmes et d'applications informatiques	803	80,2	- 42,0	+ 7,5	171
6810Z-Activités des marchands de biens immobiliers	3 993	4,4	- 36,8	+ 9,7	112
3832Z-Récupération de déchets triés	807	81,7	- 36,8	- 1,2	94
7021Z-Conseil en relations publiques et communication	16 787	87,0	- 34,8	+ 14,8	397
8542Z-Enseignement supérieur	1 892	93,3	- 34,3	+ 13,9	244
6420Z-Activités des sociétés holding	7 728	0,0	- 30,3	+ 4,0	70
6619B-Autres aux. act. de serv. financ., hors assur. et caisses de retraite n.c.a.	2 564	62,4	- 29,2	+ 13,7	168
8899A-Autre accueil ou accomp. sans hébergement d'enfants et d'adolescents	907	93,5	- 25,8	+ 31,8	906
4799A-Vente à domicile	17 117	8,9	- 25,7	+ 6,8	887
4120A-Construction de maisons individuelles	3 044	31,7	- 25,3	+ 3,0	87
3109B-Fabrication d'autres meubles et industries connexes de l'ameublement	1 245	80,5	- 24,0	+ 4,3	99
4649Z-Commerce de gros d'autres biens domestiques	865	60,1	- 23,4	+ 4,4	63
6430Z-Fonds de placement et entités financières similaires	1 735	0,3	- 23,2	+ 4,0	592
8690D-Activités des infirmiers et des sages-femmes	9 438	4,4	- 23,1	+ 3,5	83
8899B>Action sociale sans hébergement n.c.a.	1 323	90,1	- 20,3	+ 16,6	106
3320A-Installation de structures métalliques, chaudronnées et de tuyauterie	769	68,7	- 20,0	+ 5,7	135
4941B-Transports routiers de fret de proximité	2 167	19,2	- 19,9	+ 1,5	77
1813Z-Activités de pré-presse	1 197	85,2	- 19,0	- 5,4	86
4711B-Commerce d'alimentation générale	2 638	24,1	- 18,8	+ 3,9	85

*Lecture : en 2023, 6 337 entreprises ont été créées dans les autres intermédiaires du commerce en produits divers (dont 79,7 % de micro-entrepreneurs), un nombre en baisse de - 49,6 % par rapport à 2022 pour un taux de croissance annuel moyen (TCAM) de + 2,6 % entre 2012 et 2022. Le taux de renouvellement est de 101 nouvelles entreprises en 2023 pour 1 000 entreprises existantes en 2020.*

*Notes de lecture : de nombreuses activités comptant très peu de créations, l'évolution de leur nombre dans le temps peut être très forte. Afin d'éviter ce biais, seules sont prises en compte les activités qui comptent un nombre de créations supérieur au troisième quartile de l'année analysée (à savoir les activités avec plus de 742 créations d'entreprises en France en 2023). La méthodologie appliquée par l'Insee pour affecter un code APE à chaque création d'entreprise en fonction des informations sectorielles fournies au moment de l'enregistrement de l'entreprise est susceptible d'être révisée en cours d'année, entraînant des reclassifications qui ne sont pas prises en compte de façon rétrospective. Ainsi, une proportion de la variation dans le temps du nombre de créations dans une activité peut être liée à cette révision méthodologique.*

*Champ : France entière, unités légales productives et marchandes, exerçant une activité non agricole (données brutes).*

*Source : Insee (Sirene). Traitements Observatoire de la création d'entreprise.*

## 2. ÉVOLUTIONS RÉGIONALES ET DÉPARTEMENTALES

### Attractivité des régions

La région francilienne concentre près du tiers des nouvelles immatriculations d'entreprises du pays avec 295 726 entreprises créées en 2023. Elle est particulièrement attractive pour certains secteurs. En effet, 40 % des créations d'entreprises dans les transports et entreposage, dans les activités scientifiques et techniques et en information et communication s'installent dans cette région. Sur le territoire métropolitain, c'est aussi la région avec le taux de création par tête le plus élevé avec 242 créations d'entreprises pour 10 000 habitants. L'Île-de-France est enfin le territoire avec la plus forte croissance du nombre de créations en France métropolitaine par rapport à 2022 (+ 2,4 %), devant la Corse et Bourgogne-Franche-Comté.

Parmi les 13 régions métropolitaines, 8 ont un nombre de créations d'entreprise en baisse en 2023, dont 2 pour la deuxième année consécutive (Hauts-de-France et Grand Est). La baisse de la dynamique entrepreneuriale en 2023 a été particulièrement marquée en Provence-Alpes-Côte d'Azur qui affiche le plus fort recul régional, mais aussi en Auvergne-Rhône-Alpes et dans les Pays de la Loire. Ces trois régions comptent malgré tout pour un quart de la création d'entreprise en France.

Enfin, quelle que soit la région métropolitaine, les micro-entrepreneurs représentent plus de 6 immatriculations nouvelles sur 10. En Outre-mer, ce taux reste plus faible (1 sur 2), particulièrement en Martinique et à Mayotte (respectivement 1 sur 3 et 2 sur 5).

#### Création d'entreprise en France par région, 2023

Année 2023	Nombre de créations d'entreprises	Part des micro-entrepreneurs %	Évolution annuelle %	TCAM 2012-2022 %	Taux de renouvellement ‰	Création d'entreprise pour 10 000 habitants
Île-de-France	295 726	61,5	+ 2,4	+ 8,1	200	242
Centre-Val de Loire	29 560	65,5	- 0,8	+ 5,9	186	115
Bourgogne-Franche-Comté	31 209	64,5	+ 1,5	+ 5,2	170	111
Normandie	35 648	64,1	+ 0,4	+ 5,9	172	107
Hauts-de-France	64 870	65,6	- 1,6	+ 6,3	189	108
Grand Est	62 922	65,7	- 1,2	+ 5,8	174	113
Pays de la Loire	44 898	61,3	- 3,6	+ 6,7	176	119
Bretagne	38 586	60,7	- 1,3	+ 6,2	171	116
Nouvelle-Aquitaine	87 108	65,9	- 2,2	+ 6,2	175	146
Occitanie	96 395	66,2	+ 0,0	+ 5,3	178	164
Auvergne-Rhône-Alpes	120 822	65,2	- 3,9	+ 6,4	173	151
Provence-Alpes-Côte d'Azur	103 147	65,7	- 6,6	+ 5,9	173	204
Corse	6 189	62,6	+ 1,7	+ 4,2	140	183
<b>France métrop. hors Île-de-France</b>	<b>721 354</b>	<b>65,0</b>	<b>- 2,4</b>	<b>+ 6,0</b>	<b>175</b>	<b>137</b>
<b>France métropolitaine</b>	<b>1 017 080</b>	<b>64,0</b>	<b>- 1,0</b>	<b>+ 6,5</b>	<b>182</b>	<b>157</b>
<b>France d'outre-mer</b>	<b>34 396</b>	<b>49,0</b>	<b>+ 0,8</b>	<b>+ 5,3</b>	<b>173</b>	<b>159</b>
Guadeloupe	8 058	53,7	+ 2,7	+ 4,6	142	208
Martinique	8 956	32,0	- 4,7	+ 6,7	202	243
Guyane	3 343	51,3	+ 8,3	+ 3,2	186	121
La Réunion	12 290	58,9	+ 2,0	+ 5,2	183	144
Mayotte	1 749	39,6	- 0,7	+ 7,0	140	65
<b>France entière</b>	<b>1 051 476</b>	<b>63,5</b>	<b>- 1,0</b>	<b>+ 6,5</b>	<b>181</b>	<b>157</b>

Lecture : en 2023, 29 560 entreprises ont été créées en Centre-Val de Loire (dont 65,5 % de micro-entrepreneurs), un nombre en baisse de - 0,8 % par rapport à 2022 alors que le taux de croissance annuel moyen (TCAM) est de + 5,9 % entre 2012 et 2022. Le taux de renouvellement des entreprises est de 186 nouvelles entreprises en 2023 pour 1 000 entreprises existantes en 2020 dans la région, tandis que la création par habitant s'élève à 115 créations pour 10 000 habitants.

Note de lecture : voir l'Annexe 1 et l'Annexe 2 pour le détail par région et département.

Champ : France entière, unités légales productives et marchandes, exerçant une activité non agricole (données brutes).

Source : Insee (Sirene). Traitements Observatoire de la création d'entreprise.

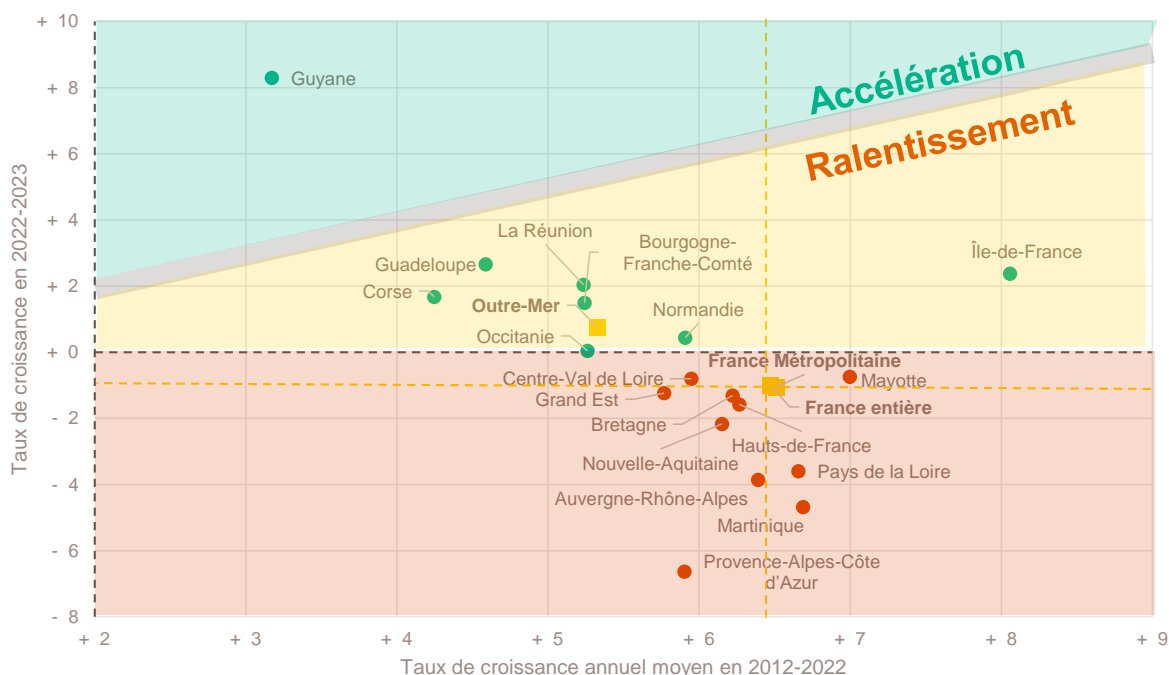
## Dynamique des régions

En 2023, la Guyane affiche un dynamisme particulièrement important, à la fois parce qu'elle présente la plus forte croissance des créations d'entreprises sur son territoire, mais aussi parce qu'elle est la seule région à être au-dessus de sa tendance entrepreneuriale de long-terme. En effet, la dynamique entrepreneuriale ralentit dans toutes les autres régions par rapport à leur croissance annuelle moyenne des dix dernières années. Elle est d'ailleurs en repli dans 10 régions. Ce constat confirme la tendance déjà observée en 2022 où toutes les régions métropolitaines (hormis la Corse) étaient en ralentissement avec 5 régions en recul.

La dynamique entrepreneuriale est en hausse par rapport à 2022 mais en ralentissement par rapport à la tendance régionale de long terme dans quatre régions de la Métropole. Il s'agit de l'Île-de-France, de la Bourgogne-Franche-Comté, de la Normandie et de l'Occitanie. D'ailleurs, seule la région Île-de-France tire son épingle du jeu en ayant une évolution annuelle (+ 2,4 %) et une évolution de long terme (+ 8,1 %) au-dessus de la moyenne nationale (respectivement - 1,0 % et + 6,5 %). Par exemple, Pays de la Loire qui était le moteur de la création d'entreprise en métropole sur les dix dernières années (+ 6,7 % par an moyenne) présente un rythme de création négatif en 2023, bien en deçà du repli national.

Les régions Auvergne-Rhône-Alpes et Provence-Alpes-Côte d'Azur, réunissant un cinquième de la création d'entreprise à elles deux, pèsent fortement dans la dynamique nationale. Ainsi le recul entrepreneurial dans ces deux régions (- 3,9 % et - 6,6 % respectivement) se ressent dans l'ensemble du pays, bien qu'il soit en grande partie compensé par la dynamique en Île-de-France, région qui concentre 28 % du total des créations d'entreprise en 2023.

### Évolution à court et à long termes de la création d'entreprise par région, 2023



Lecture : la création d'entreprise en Normandie augmente de + 0,4 % en 2023 par rapport à 2022 après avoir progressé de + 5,9 % tous les ans en moyenne sur les dix dernières années. En 2023, la Normandie témoigne donc d'une dynamique entrepreneuriale en hausse mais en ralentissement par rapport à sa tendance de long terme.

Note de lecture : le graphique compare l'évolution du nombre de créations d'entreprises à court terme (entre 2022 et 2023 ; en ordonnée) avec son évolution moyenne de long terme (sur 2012-2022 ; en abscisse). Les axes en pointillés jaunes permettent de situer l'évolution de la création d'entreprise dans les secteurs par rapport à la moyenne nationale tous secteurs confondus.

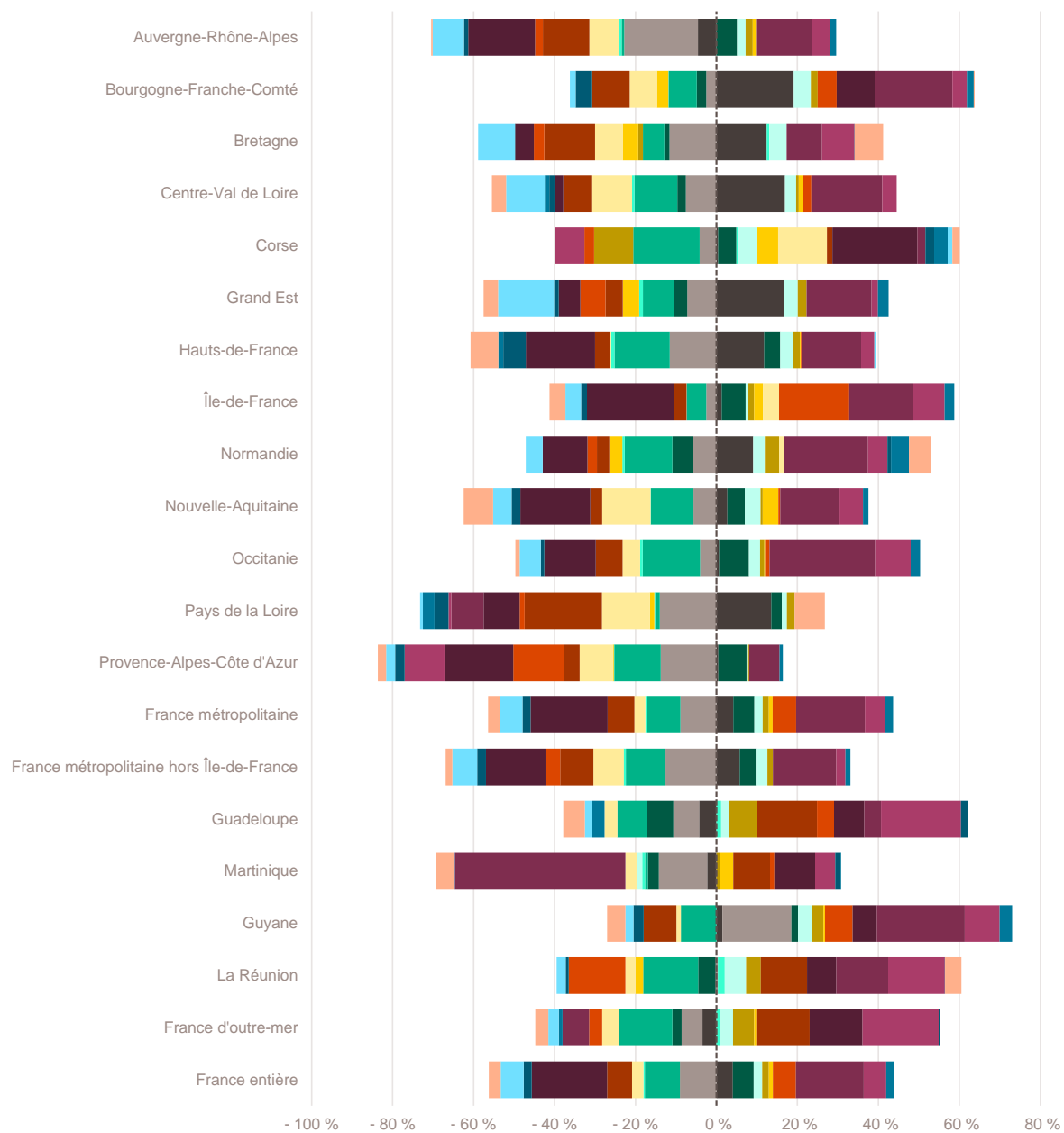
Champ : France entière, unités légales productives et marchandes, exerçant une activité non agricole (données brutes).

Source : Insee (Sirene). Traitements Observatoire de la création d'entreprise.

## Tendances sectorielles par région

**La création d'entreprise dans le commerce et réparation automobiles est en hausse dans toutes les régions par rapport à 2022, à l'exception de la Martinique.** La création d'entreprise dans les activités de soutien aux entreprises est aussi en croissance partout sauf dans les Pays de la Loire et en Martinique, tandis que celle dans l'hébergement ne recule qu'en Bretagne et en Corse. À l'inverse, **le commerce de gros est en baisse sur l'ensemble du territoire** pour la deuxième année consécutive.

### Contribution sectorielle à l'évolution de la création d'entreprise régionale, 2023



Contribution sectorielle à l'évolution du nombre de créations d'entreprises

- Industrie
- Commerce de gros
- Hébergement
- Immobilier
- Activités de soutien aux entreprises
- Arts, spectacles et activités récréatives
- Construction
- Commerce de bouche
- Restauration
- Transports et entreposage
- Information et communication
- Commerce de détail
- Commerce et réparation automobiles
- Services en direction des personnes
- Activités scientifiques et techniques
- Enseignement
- Activités financières et d'assurance

Champ : France entière, unités légales productives et marchandes, exerçant une activité non agricole (données brutes).

Source : Insee (Sirene). Traitements Observatoire de la création d'entreprise.

## Tendances sectorielles en France métropolitaine

En plus des secteurs du commerce et réparation automobiles, des activités de soutien aux entreprises et de l'hébergement – tous les trois en hausse dans presque toutes les régions –, **la création d'entreprise dans l'industrie progresse partout en Métropole, sauf en Auvergne-Rhône-Alpes.**

**Le plus grand secteur contributeur à la croissance du nombre de créations d'entreprises en 2023 est celui des activités de soutien aux entreprises**, à la fois au niveau national mais aussi dans 8 régions métropolitaines. C'est le deuxième secteur en termes de contribution à la croissance dans 3 régions (Grand-Est et Bretagne, derrière l'industrie, et Île-de-France, derrière les transports et entreposage). Dans les Pays de la Loire, ce secteur recule, contribuant négativement à la dynamique entrepreneuriale régionale qui est avant tout portée par l'industrie. En Corse, ce sont les activités scientifiques et techniques qui portent la dynamique en 2023.

**L'industrie est ainsi le principal contributeur à la croissance du nombre de créations d'entreprises dans 3 régions** (Grand Est, Bretagne et Pays de la Loire) **et le deuxième dans 4 autres** (Bourgogne-Franche-Comté, Centre-Val de Loire, Hauts-de-France et Normandie). **Cela fait de l'industrie l'un des secteurs les plus porteurs de 2023 en matière de dynamique entrepreneuriale** et le deuxième contributeur à la croissance du nombre d'entreprise en Métropole hors Île-de-France.

*A contrario*, **la création d'entreprise dans la construction est en forte baisse dans toutes les régions métropolitaines**, en particulier en Auvergne-Rhône-Alpes, dans les Pays de la Loire et en Provence-Alpes-Côte d'Azur.

En raison de leur poids plus important dans la création d'entreprise, **les activités scientifiques et techniques affichent la plus forte contribution baissière en France** ainsi que dans 4 régions métropolitaines : Provence-Alpes-Côte d'Azur, Nouvelle-Aquitaine, Île-de-France et Hauts-de-France. Le secteur a également la deuxième plus forte contribution baissière en Occitanie, en Normandie et en Auvergne-Rhône-Alpes. Seules deux régions métropolitaines ne connaissent pas de recul de la création d'entreprise dans ce secteur : Corse et Bourgogne-Franche-Comté.

**La baisse de la création d'entreprise dans le commerce de bouche et dans la santé humaine et l'action sociale concerne également l'ensemble du territoire métropolitain, à l'exception de la Bretagne et de la Corse pour le premier secteur, et de la Corse et des Hauts-de-France pour le deuxième.** De même, l'enseignement recule partout sauf en Bretagne, en Corse et en Normandie et les services en direction des personnes sont en repli général sauf en Corse, en Île-de-France et en Normandie.

## Tendances sectorielles en France d'Outre-mer

**La création d'entreprise dans l'hébergement, l'information et la communication ainsi que dans les activités scientifiques et techniques progresse dans les quatre régions d'Outre-mer.** Les secteurs de l'information et communication ainsi que les activités scientifiques et techniques affichent d'ailleurs la plus forte contribution à la croissance des créations d'entreprises.

À l'inverse de la Métropole, **le secteur qui pèse le plus négativement sur l'évolution des créations d'entreprises en Outre-mer est celui des activités de soutien aux entreprises.** Cela est uniquement dû à une forte décroissance en Martinique.

Globalement, les régions d'Outre-mer présentent également de fortes disparités dans les évolutions sectoriels. En plus du commerce de gros qui baisse sur l'ensemble du territoire, **deux secteurs sont en baisse dans les quatre régions d'Outre-mer.** Il s'agit des services en direction des personnes et de la santé humaine et action sociale.

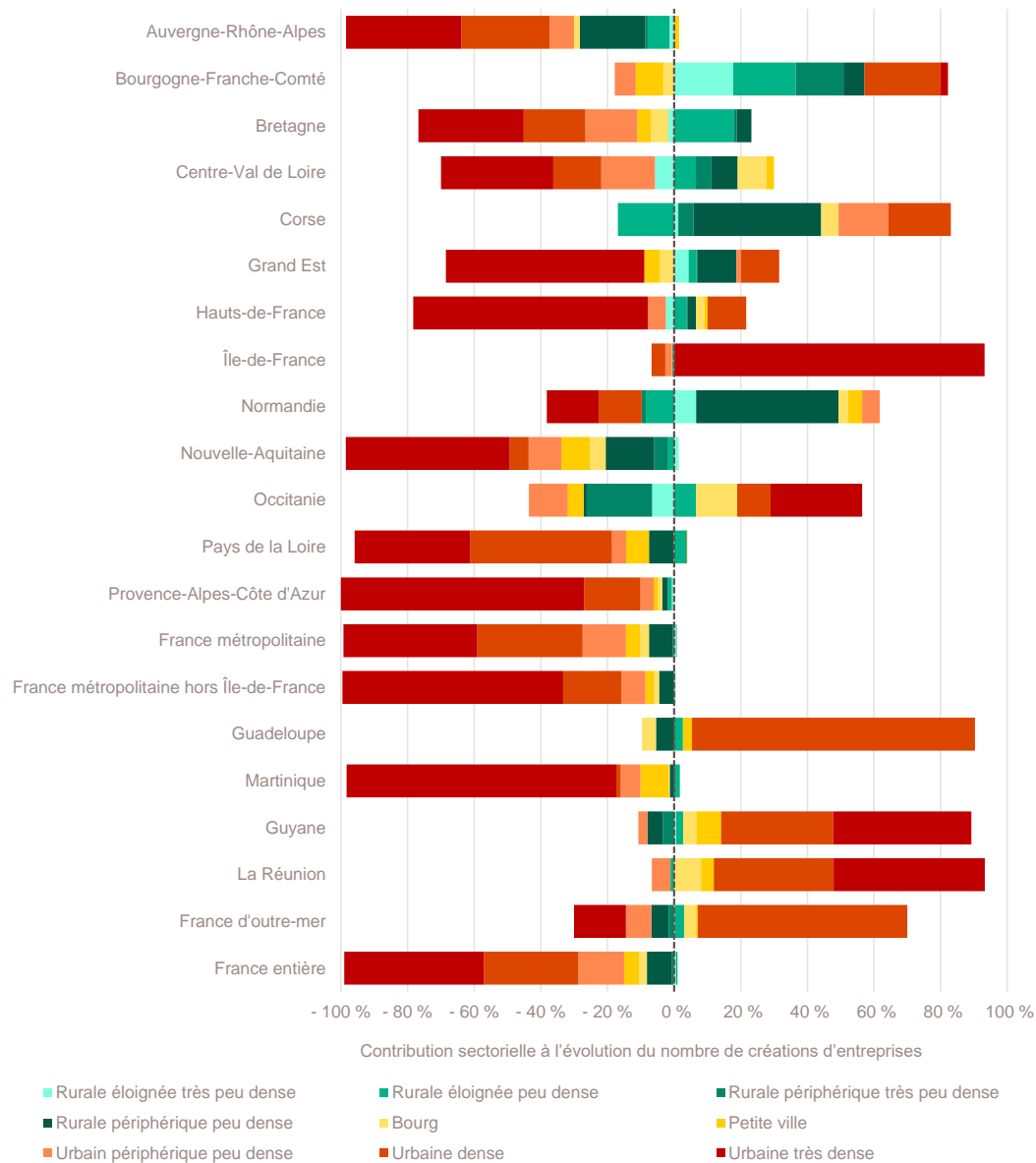


# Attractivité des zones rurales, urbaines et périphériques

**Locomotives des créations d'entreprises en France ces dix dernières années, les zones urbaines (denses surtout) ont commencé à peser à la baisse sur la dynamique entrepreneuriale de plusieurs régions en 2023.** Même si elles représentent toujours 85 % de la création totale en 2023, les zones urbaines ont contribué encore plus négativement à la création sur la quasi-totalité du territoire métropolitain, à l'exception de l'Occitanie, de l'Île-de-France (presque entièrement en zone urbaine très dense) et de la Corse (pas de zone urbaine très dense). À l'échelle de la France entière, et *a fortiori* de la France métropolitaine hors Île-de-France, **les zones urbaines denses, mais surtout très denses, ont fortement contribué à la baisse des créations d'entreprise en 2023.** Elles sont toutefois restées motrices en Outre-mer, à l'exception de la Martinique.

**Les zones rurales ont été plus résilientes, contribuant positivement à la dynamique entrepreneuriale en Bourgogne-Franche-Comté, en Bretagne, en Centre-Val de Loire, en Corse, dans le Grand Est, dans les Hauts-de-France et en Normandie.** Cela n'a toutefois permis de compenser la contribution baissière de l'urbain qu'en Bourgogne-Franche-Comté et en Normandie, deux régions où le poids de la création dans le rural est élevé (respectivement 41 % et 33 %). **Mais au niveau national, les zones rurales ont contribué négativement à la création d'entreprise en 2023,** en raison du recul observé en Auvergne-Rhône-Alpes, en Nouvelle-Aquitaine et en Occitanie.

## Contribution des types de commune à l'évolution de la création d'entreprise régionale, 2023



Champ : France entière, unités légales productives et marchandes, exerçant une activité non agricole (données brutes).  
Sources : Insee (Sirene, COG), MENJ-DEPP, CGET. Traitements Observatoire de la création d'entreprise.



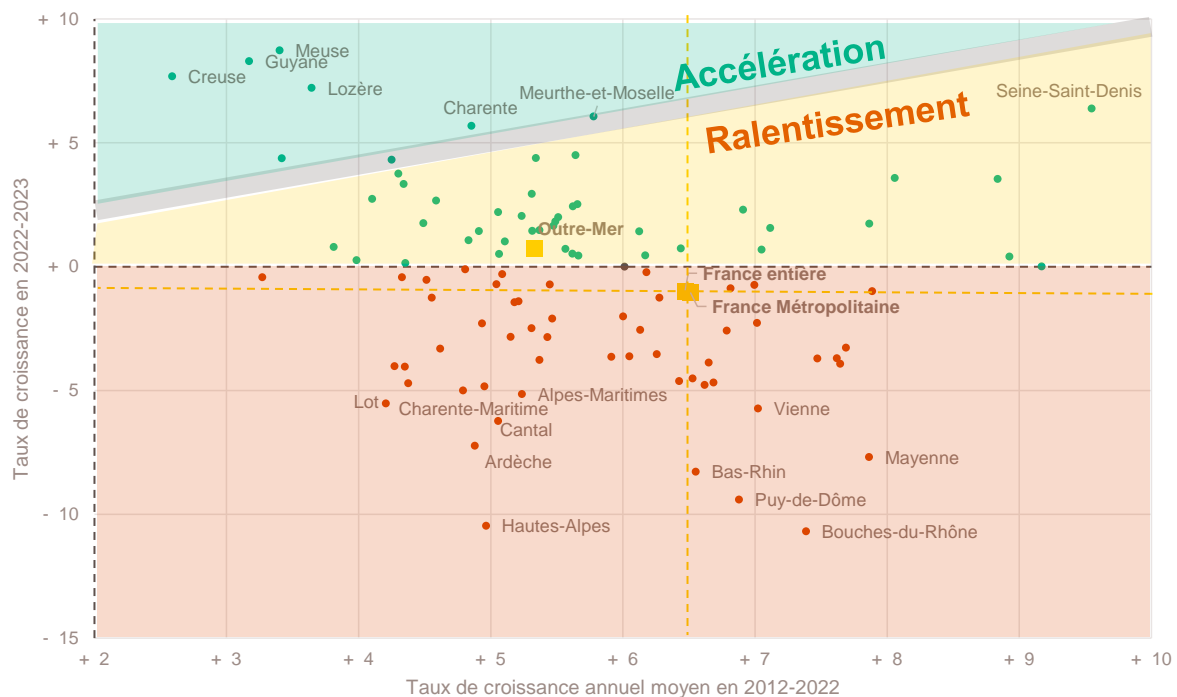
## Dynamique des départements

La dynamique entrepreneuriale n'est positive que dans 47 départements, soit près de 1 sur 2. Elle n'est en accélération par rapport à la tendance de long terme que dans 7 d'entre eux : Creuse, Meuse, Lozère, Charente, Meurthe-et-Moselle, Haute-Corse et Guyane. La Meuse, par exemple, connaît une accélération de 5,3 points de pourcentage, qui correspond à la différence entre l'évolution du nombre de créations en 2023 par rapport à 2022 (+ 8,7 %) et son évolution annuelle moyenne entre 2012 et 2022 (+ 3,4 %). Ces départements se distinguent aussi par des taux de croissance annuels moyens inférieurs à celui de la France (+ 6,5 %), signe d'un éventuel phénomène de rattrapage entrepreneurial en 2023. La Meuse (+ 8,7 %), la Guyane (+ 8,3 %), la Creuse (+ 7,7 %) et la Lozère (+ 7,2 %) enregistrent les plus fortes croissances du nombre de créations en 2023. Il s'agit, là aussi, des quatre départements avec les plus faibles taux annuels moyens de croissance entrepreneuriale sur ces dix dernières années (avec la Haute-Corse et l'Ariège).

Dans les 40 autres départements où la création d'entreprise est également en hausse, le rythme d'évolution reste inférieur à celui des dix dernières années. C'est par exemple le cas de la Seine-Saint-Denis où le nombre de créations d'entreprises a augmenté de + 6,4 % par rapport à 2022, un taux supérieur au chiffre national mais qui reste inférieur à l'évolution annuelle moyenne du département entre 2012 et 2022 (+ 9,5 %). Par ailleurs, les 7 départements qui ont connu les plus forts taux de croissance annuels moyens de 2012 à 2022 sont tous franciliens : Seine-Saint-Denis, Val-d'Oise, Essonne, Val-de-Marne, Seine-et-Marne, Yvelines, Hauts-de-Seine. Ils progressent tous en 2023, à l'exception des Yvelines (- 1 %).

Enfin, la création d'entreprise est en baisse et en ralentissement dans 54 départements. Ce phénomène est très prononcé dans certains départements qui avaient connu une forte croissance sur les dix dernières années. C'est par exemple le cas des Bouches-du-Rhône, des Hautes-Alpes, de la Mayenne, du Puy-de-Dôme ou encore du Bas-Rhin. Tous à l'exception des Hautes-Alpes étaient en forte croissance sur les dix dernières années, avec des taux d'évolution annuels moyens supérieurs à celui de la France.

### Évolution à court et à long termes de la création d'entreprise par département, 2023



Lecture : la création d'entreprise dans les Bouches-du-Rhône baisse de - 10,7 % en 2023 par rapport à 2022 alors qu'elle avait progressé sur les dix dernières années (+ 7,4 % tous les ans en moyenne). En 2023, le département témoigne donc d'une dynamique entrepreneuriale en baisse et en ralentissement par rapport à sa tendance de long terme.

Note de lecture : le graphique compare l'évolution du nombre de créations d'entreprises à court terme (entre 2022 et 2023 ; en ordonnée) avec son évolution moyenne de long terme (sur 2012-2022 ; en abscisse). Les axes en pointillés jaunes permettent de situer l'évolution de la création d'entreprise dans les départements par rapport à la moyenne nationale tous secteurs confondus.

Champ : France entière, unités légales productives et marchandes, exerçant une activité non agricole (données brutes).

Source : Insee (Sirene). Traitements Observatoire de la création d'entreprise.

### 3. ÉVOLUTIONS DANS LES TERRITOIRES « AIDÉS »

#### Attractivité des territoires « aidés »

En 2023, 422 522 entreprises ont été créées dans les territoires « aidés » (ZRR, AFR, ACV ou PVD), soit 4 créations sur 10 de l'année. Ces territoires recensant près de la moitié de la population française, le nombre de création par tête y est mécaniquement plus bas qu'ailleurs : 131 créations en 2023 pour 10 000 habitants contre 181 sur les territoires « non aidés ». Le taux de renouvellement des entreprises y est aussi moins élevé, avec 172 créations pour 1 000 entreprises existantes en 2020, contre 189 pour les « non aidés ». Toutefois, les territoires « aidés » ont été plus résilients, avec une évolution de la création d'entreprise qui baisse moins que sur le reste du territoire (- 0,7 % vs - 1,2 %).

Dans le détail, ce sont les zones d'aide à finalité régionale (AFR) qui concentrent le plus grand nombre de créations en 2023, avec 289 662 immatriculations, soit plus du quart de la création d'entreprise de l'année (contre près du tiers de la population française vivant dans ces zones). La création par tête (133 pour 10 000 habitants) est également en dessous de celle des territoires « non aidés », ce qui vaut pour tous les types de territoire « aidé ». Même dans les communes classées « Action cœur de ville » (ACV), où le poids de la création (11 % de la création totale) équivaut à celui dans la population (11 % de la population habitent dans les ACV), la création par tête (149 pour 10 000 habitants) reste inférieure à celle des territoires « non aidés », mais relativement proche de celle de la France tous territoires confondus (157).

Une dynamique en légère baisse est observée dans les territoires « aidés », à l'exception des ZRR (+ 0,6 % par rapport à 2022). Cependant, quel que soit le type de territoire « aidé », ils affichent tous de meilleurs résultats en matière de création d'entreprise que la moyenne des territoires non aidés. La dynamique entrepreneuriale dans les ACV (- 1,1 %) est la plus à la peine, mais elle est tout de même légèrement meilleure que celle des territoires « non aidés » (- 1,2 %).

La dynamique entrepreneuriale dans les territoires « aidés » ralentit en 2023 par rapport à sa tendance de long terme : l'évolution 2022-2023 reste largement inférieure à l'évolution annuelle moyenne sur 2012-2022. Toutefois, ce ralentissement est moins fort que dans les territoires « non aidés » (qui connaissent une évolution des créations plus dynamique sur longue période). Ce constat va dans le sens d'un rattrapage entrepreneurial ou d'une plus grande résilience entrepreneuriale des territoires « aidés ».

Quant à la création dans les Quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV), elle est à lire avec précaution, car elle concerne l'année 2021 (dernière année disponible) et se base sur l'établissement et non l'unité légale. Par ailleurs, le zonage d'un QPV ne concerne pas l'intégralité d'une commune comme c'est le cas pour les ZRR, AFR, ACV et les PVD. Si les taux de renouvellement sont relativement proches pour les autres territoires « aidés » (entre 148 dans les PVD et 175 dans les AFR), il est très élevé dans les QPV (279 ‰). La part des micro-entrepreneurs y est également particulièrement importante : elle concerne trois quarts des créations contre un petit peu plus de 6 créations sur 10 dans les autres territoires (aidés ou non).

#### Création d'entreprise dans les territoires « aidés », 2023

Année 2023	Nombre de créations d'entreprises	Part des micro-entrepreneurs %	Évolution annuelle %	TCAM 2012-2022 %	Taux de renouvellement ‰	Création d'entreprise pour 10 000 habitants
Zones de revitalisation rurale (ZRR)	120 074	62,5	+ 0,6	+ 4,6	159	112
Zones d'aide à finalité régionale (AFR)	289 662	63,8	- 0,6	+ 5,9	175	133
Communes « Action cœur de ville (ACV) »	112 324	64,0	- 1,1	+ 6,0	173	149
Petites villes de demain (PVD)	82 885	63,0	- 0,4	+ 4,8	148	117
<b>Total territoires « aidés »<sup>a</sup></b>	<b>422 522</b>	<b>64,1</b>	<b>- 0,7</b>	<b>+ 5,7</b>	<b>172</b>	<b>131</b>
<b>Total territoires « non aidés »</b>	<b>628 954</b>	<b>63,1</b>	<b>- 1,2</b>	<b>+ 7,1</b>	<b>189</b>	<b>181</b>
Quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV) <sup>b</sup>	86 432	74,8	---	---	279	167
<b>France entière</b>	<b>1 051 476</b>	<b>63,5</b>	<b>- 1,0</b>	<b>+ 6,5</b>	<b>181</b>	<b>157</b>

a. Ce total regroupe les communes concernées par au moins un des quatre dispositifs publics (ZRR, AFR, ACV ou PVD).

b. Les données de création en QPV concernent les établissements (Siret) contrairement aux autres indicateurs qui se basent sur l'entreprise (Siren). Elles portent sur l'année 2021 (dernière année disponible). Pour en savoir plus, se reporter à la méthodologie.

Lecture : en 2023, 120 074 entreprises ont vu le jour dans les Zones de revitalisation rurale (ZRR), dont 62,5 % de micro-entrepreneurs. La création totale en ZRR est en hausse de + 0,6 % par rapport à 2022, pour un taux de croissance annuel moyen (TCAM) de + 4,6 % entre 2012 et 2022. Le taux de renouvellement des entreprises est de 159 créations pour 1 000 entreprises existantes en 2020, et la création par tête est de 112 entreprises pour 10 000 habitants.

Champ : France entière, unités légales productives et marchandes, exerçant une activité non agricole (données brutes).

Source : Insee (Siren). Traitements Observatoire de la création d'entreprise.



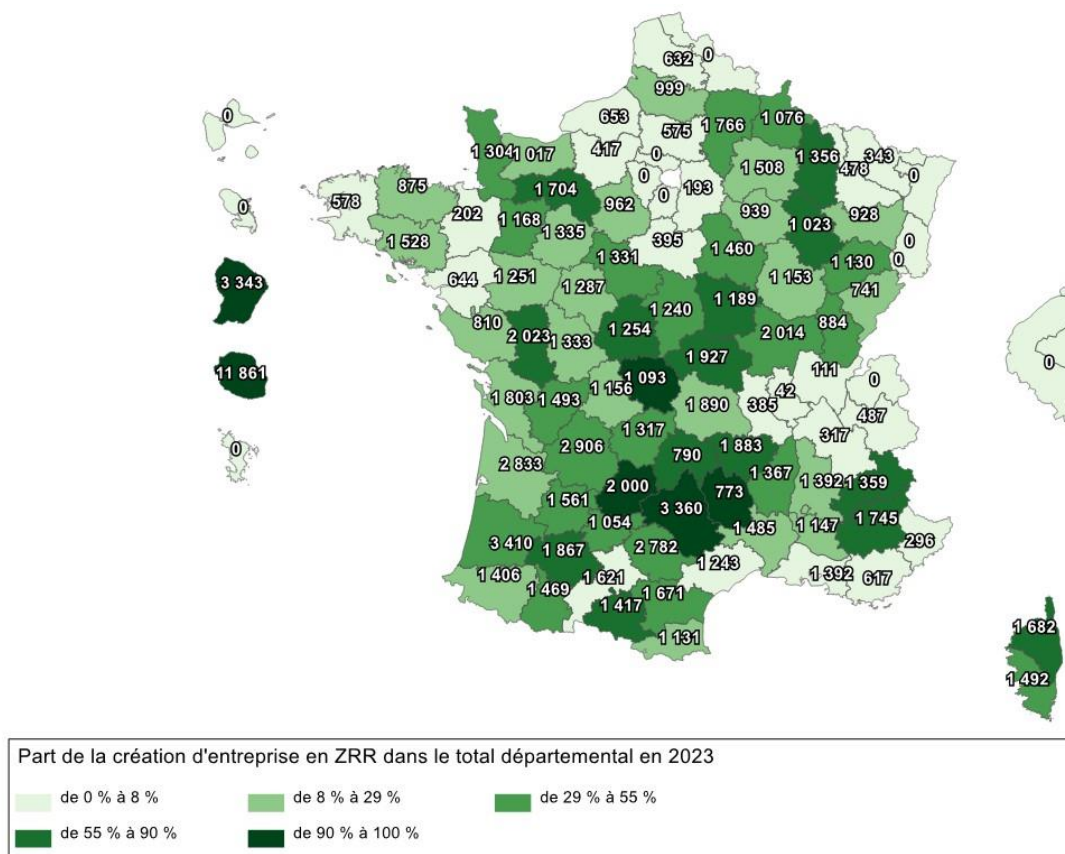
## Attractivité des ZRR

**En 2023, 120 074 entreprises ont été créées dans l'ensemble des communes françaises en Zone de revitalisation rurale (ZRR), soit un peu plus de 1 création sur 10.** La Réunion concentre, à elle seule, 10 % de la création totale d'entreprise en ZRR. Avec les Landes, l'Aveyron et la Guyane, regroupant chacun 3 % des créations en ZRR en France, ces quatre départements constituent, à eux seuls, près de 1 création d'entreprise sur 5 en ZRR.

**Dans certains départements – Aveyron, Guyane, Lot, Creuse et Lozère –, a fortiori très ruraux, la totalité des nouvelles entreprises de l'année s'est installée en ZRR.** La part des créations en ZRR est également très élevée à la Réunion (97 %) et en Meuse (84 %). À titre de comparaison, **la part médiane des ZRR dans la création départementale est de 19 %** ; ainsi, dans la moitié des départements, les ZRR représentent plus de 19 % de la création d'entreprise départementale. Cette part est nulle dans 15 départements qui ne sont pas concernés par ce dispositif ; il s'agit des départements franciliens, de trois départements d'Outre-mer et de certains départements à la frontière nord-est du pays (Nord, Territoire-de-Belfort, Bas-Rhin, Haut-Rhin) ou encore de la Haute-Savoie.

**La création d'entreprise en ZRR progresse en un an de + 0,6 % sur l'ensemble du territoire, faisant mieux que la moyenne nationale (- 1,0 %).** Elle augmente dans 50 départements, et particulièrement dans le Rhône (+ 24 %), en Moselle (+ 20 %), en Meurthe-et-Moselle (+ 14 %), dans l'Oise (+ 13 %), dans le Var (+ 11 %), dans l'Eure (+ 10 %) et en Meuse (+ 10 %). À l'inverse, elle est en baisse dans 36 départements, notamment dans les Alpes-Maritimes (- 18 %), l'Ardèche (- 14 %), le Loiret (- 12 %) et la Savoie (- 12 %). **Comme pour l'ensemble du pays, le rythme de créations d'entreprises en ZRR ralentit en 2023, comparé aux + 4,6 % de croissance constatée en moyenne par an de 2012 à 2022.**

### Création d'entreprise en zone de revitalisation rurale (ZRR), 2023



Lecture : dans les Deux-Sèvres en 2023, 2 023 entreprises ont vu le jour dans les zones de revitalisation rurale (ZRR), représentant 58 % de la création d'entreprise du département.

Note de lecture : voir l'Annexe 3 pour le détail par région et département et l'Annexe 4 pour le détail du zonage.

Champ : France entière, unités légales productives et marchandes, exerçant une activité non agricole (données brutes).

Sources : Insee (Sirene, COG), MENJ-DEPP, CGET. Traitements Observatoire de la création d'entreprise.

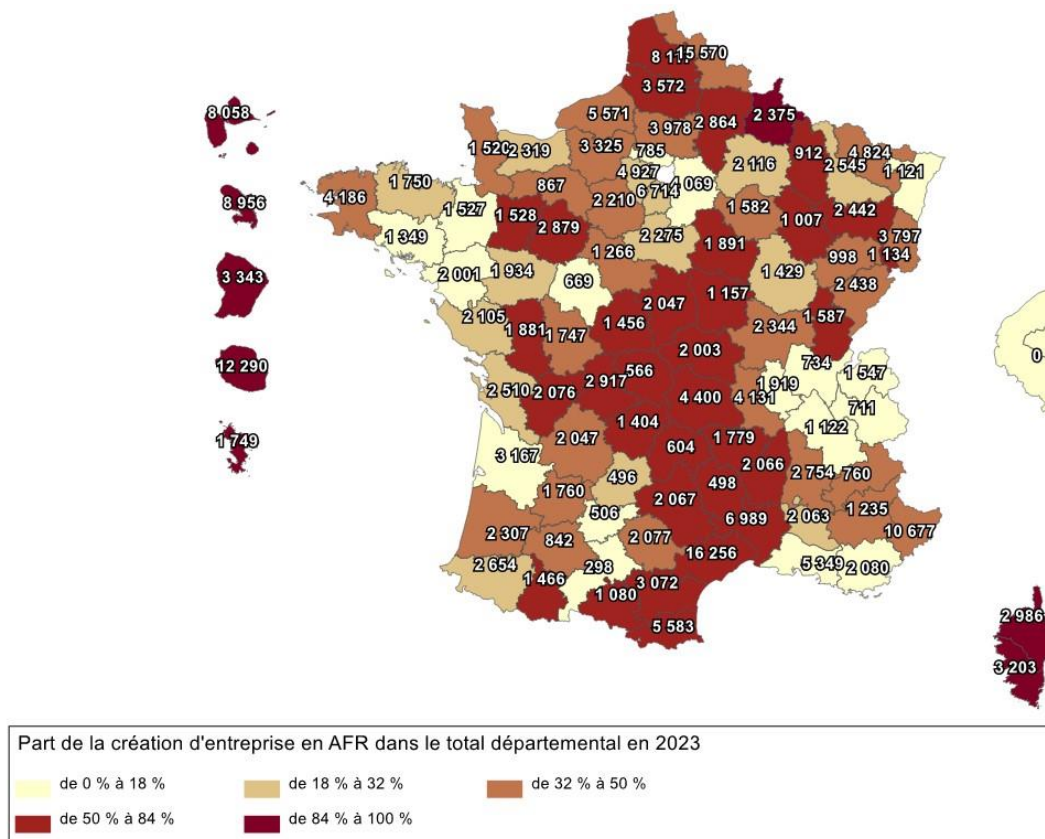
## Attractivité des zones AFR

En 2023, 289 662 entreprises ont été créées dans les Zones d'aide à finalité régionale (AFR), soit 28 % de la création d'entreprise en France. L'Hérault et le Nord se distinguent par un nombre d'entreprises créées en zone AFR particulièrement élevé : avec près de 32 000 immatriculations, ces deux départements concentrent 11 % des créations de l'année en zone AFR, tandis que La Réunion et les Alpes-Maritimes en regroupent chacun 4 %. Près d'un cinquième des créations de l'année en zone AFR se concentre donc dans ces quatre départements.

Si les zones AFR représentent respectivement 68 %, 49 % et 40 % de la création départementale dans l'Hérault, le Nord et les Alpes-Maritimes, elles constituent l'intégralité de la création d'entreprise en Corse et dans les départements d'Outre-mer, où encore 93 % dans les Ardennes. **La part médiane des zones AFR dans la création départementale est de 42 %, avec une moitié de départements ayant une part inférieure à ce taux et deux départements non éligibles à ce dispositif (Paris et Hauts-de-Seine).** En Métropole, les AFR représentent une part importante de la création d'entreprise dans les départements du centre du pays ainsi que du sud-est de l'Occitanie.

L'évolution de la création d'entreprise dans les zones AFR est en légère baisse à l'instar de l'ensemble du pays : - 0,6 % entre 2023 et 2022, alors qu'elle était en nette progression sur les dix dernières années (+ 5,9 % par an en moyenne de 2012 à 2022). Elle est en hausse dans 46 départements, notamment en Lozère et dans le Territoire-de-Belfort (+ 9 % chacun). À l'inverse, 53 départements connaissent un recul de la création d'entreprise dans les zones AFR en 2023, en particulier la Mayenne (- 18 %), les Hautes-Alpes (- 15 %) et les Bouches-du-Rhône (- 10 %).

### Création d'entreprise en zone d'aide à finalité régionale (AFR), 2023



Lecture : dans le Puy-de-Dôme, 4 400 entreprises ont vu le jour dans les zones d'aide à finalité régionale (AFR) en 2023, représentant 57 % de la création d'entreprise du département.

Note de lecture : voir l'Annexe 3 pour le détail par région et département et l'Annexe 4 pour le détail du zonage.

Champ : France entière, unités légales productives et marchandes, exerçant une activité non agricole (données brutes).

Sources : Insee (Sirene, COG), MENJ-DEPP, CGET. Traitements Observatoire de la création d'entreprise.



# Attractivité des communes classées ACV

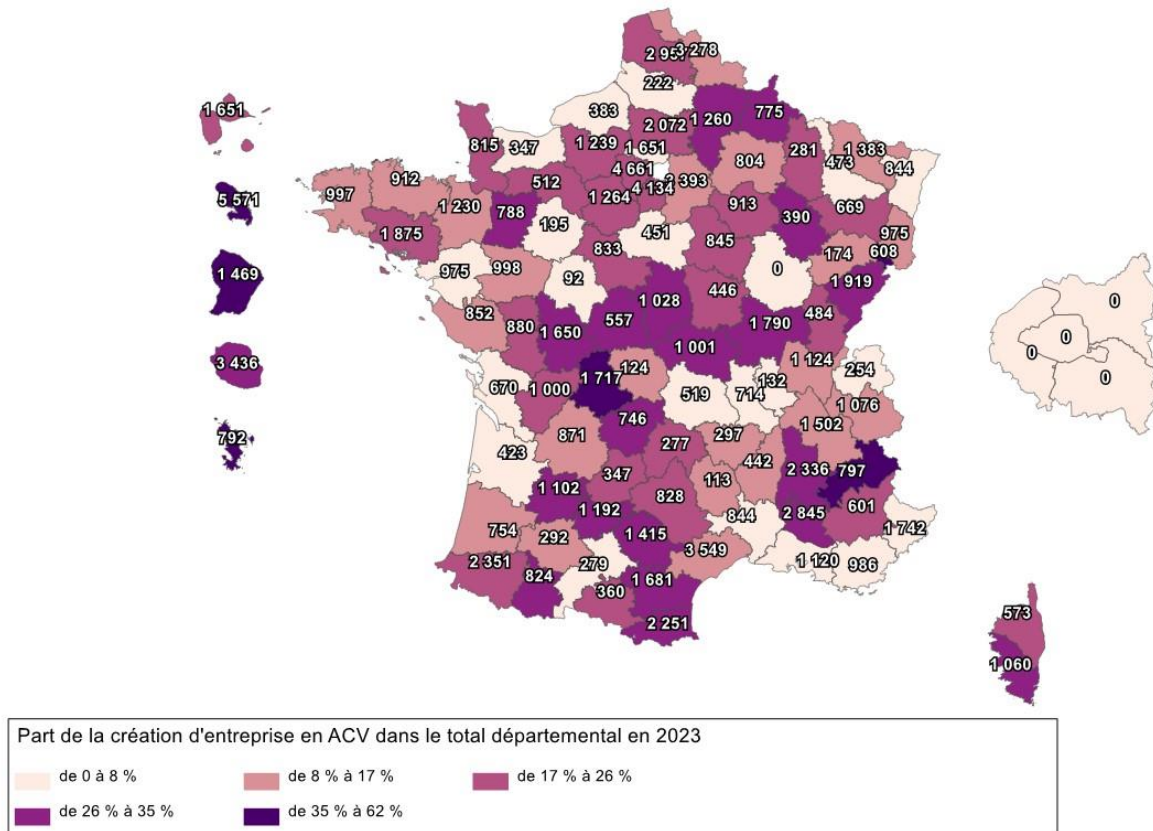
**En 2022, 112 324 créations d'entreprises ont été recensées dans les communes classées « Action cœur de ville » (ACV), soit 11 % de la création d'entreprise en France.**

Avec 5 571 immatriculations en 2023, la Martinique concentre 5 % des créations d'entreprises en communes ACV. Dans les Yvelines et l'Essonne, les communes ACV représentent 4 % du total des créations, tandis que dans l'Hérault, la Réunion, la Seine-et-Marne, le Nord, le Pas-de-Calais et le Vaucluse, elles en attirent 3 %. Ces neuf départements représentent ainsi 3 créations en ACV sur 10.

**Si pour la moitié des départements, les communes ACV attirent moins de 17 % de la création totale (part médiane), elles concentrent plus de 40 % des créations pour cinq d'entre eux : Martinique, Mayotte, Guyane, Haute-Vienne et Territoire-de-Belfort.** À l'inverse, il n'y a pas de communes ACV dans cinq départements : Paris et sa petite couronne ainsi que la Côte d'Or.

**La création d'entreprise en commune ACV a baissé de - 1,1 % en 2023 par rapport à 2022, marquant ainsi un ralentissement par rapport à sa tendance de long terme (+ 6,0 %), mais avec, là encore, des disparités.** Ainsi, la croissance des créations en commune ACV est positive dans 35 départements, avec le Rhône (+ 16 %), la Haute-Savoie (+ 14 %) et la Haute-Loire (+ 14 %) au cœur de cette dynamique. À l'inverse, la dynamique entrepreneuriale dans les communes ACV est en berne dans 61 départements, notamment en Mayenne et Haute-Marne, mais aussi dans le Cantal, le Puy-de-Dôme et les Hautes-Alpes (respectivement - 31 %, - 17 %, - 16 %, - 14 % et - 14 %).

## Création d'entreprise dans les communes classées « Action cœur de ville » (ACV), 2023



Lecture : dans le Morbihan, 1 875 entreprises ont vu le jour dans les communes bénéficiant du programme « Action cœur de ville » (ACV) en 2023, représentant 22 % de la création d'entreprise du département.

Note de lecture : voir l'Annexe 3 pour le détail par région et département et l'Annexe 4 pour le détail du zonage.

Champ : France entière, unités légales productives et marchandes, exerçant une activité non agricole (données brutes).

Sources : Insee (Sirene, COG), MENJ-DEPP, CGET. Traitements Observatoire de la création d'entreprise.

## Attractivité des PVD

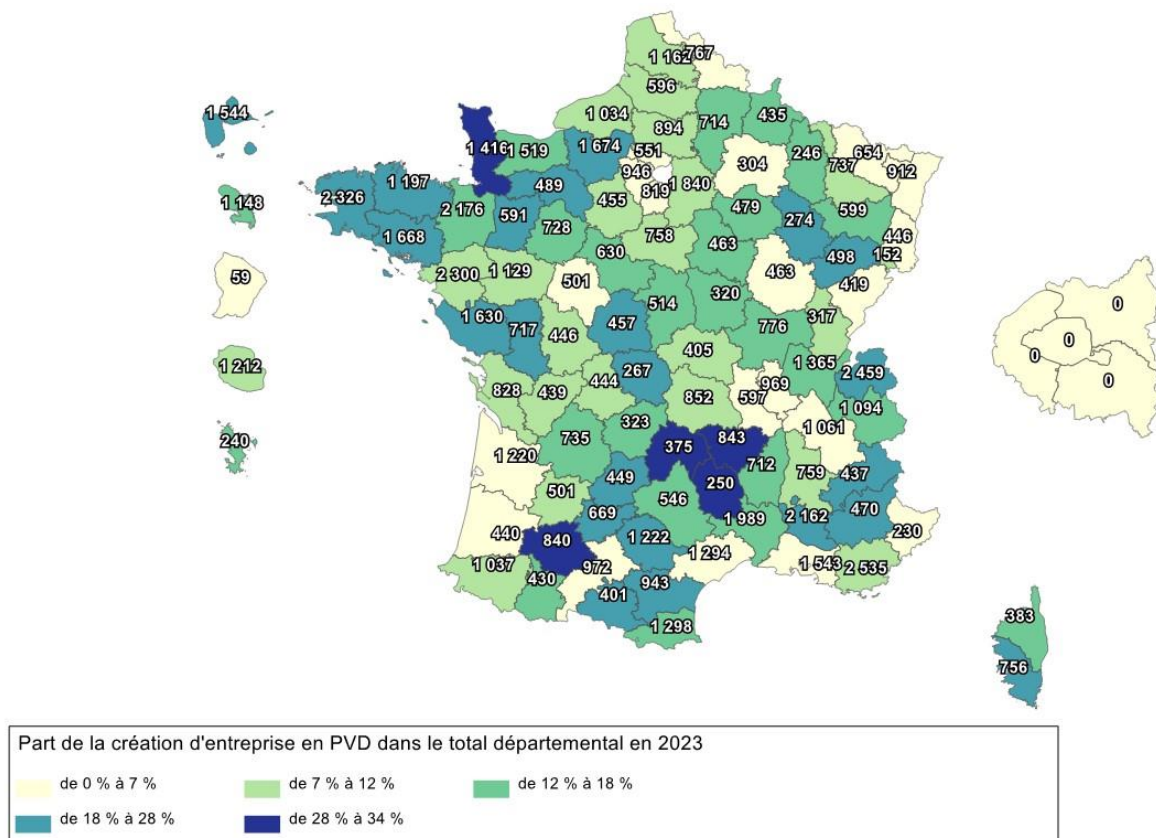
**En 2022, 82 885 entreprises ont été créées dans les communes bénéficiant du programme « Petites villes de demain » (PVD), soit 8 % de la création d'entreprise en France.**

Le Var, la Haute-Savoie, le Finistère, la Loire-Atlantique, l'Ille-et-Vilaine et le Vaucluse attirent chacun 3 % des créations de l'année dans les PVD, comptant à eux seuls pour 17 % de la création totale en PVD en 2023.

**Les PVD représentent plus de 30 % de la création annuelle dans cinq départements (le Gers, la Haute-Loire, la Manche, la Lozère et le Cantal),** alors que pour la moitié des départements, elles représentent moins de 13 % de la création totale (part médiane). Tous les départements comptent des PVD à l'exception de Paris et de sa petite couronne.

**La création d'entreprise dans les PVD a baissé de - 0,4 % sur l'ensemble du territoire entre 2022 et 2023, signant, là encore, une forte décélération de la dynamique entrepreneuriale par rapport à la longue période** (+ 4,8 % en moyenne par an entre 2012 et 2022). La création d'entreprise dans les PVD est tout de même en croissance dans 47 départements et de façon très dynamique dans 6 d'entre eux : Mayotte (+ 24 %), Indre (+ 14 %), Lozère (+ 12 %), Haute-Vienne (+ 11 %), Tarn-et-Garonne (+ 11 %) et Vienne (+ 11 %). La création dans les PVD est, à l'inverse, en recul dans 50 départements, notamment dans les Alpes-de-Haute-Provence et les Hautes-Alpes (- 15 % chacun).

### Création d'entreprise dans les communes du programme « Petites villes de demain » (PVD), 2023



Lecture : en Vendée en 2023, 1 630 entreprises ont vu le jour dans les communes bénéficiant du programme « Petites villes de demain » (PVD), représentant 21 % de la création d'entreprise du département.

Note de lecture : voir l'Annexe 3 pour le détail par région et département et l'Annexe 4 pour le détail du zonage.

Champ : France entière, unités légales productives et marchandes, exerçant une activité non agricole (données brutes).

Sources : Insee (Sirene, COG), MENJ-DEPP, CGET. Traitements Observatoire de la création d'entreprise.

## Attractivité des QPV

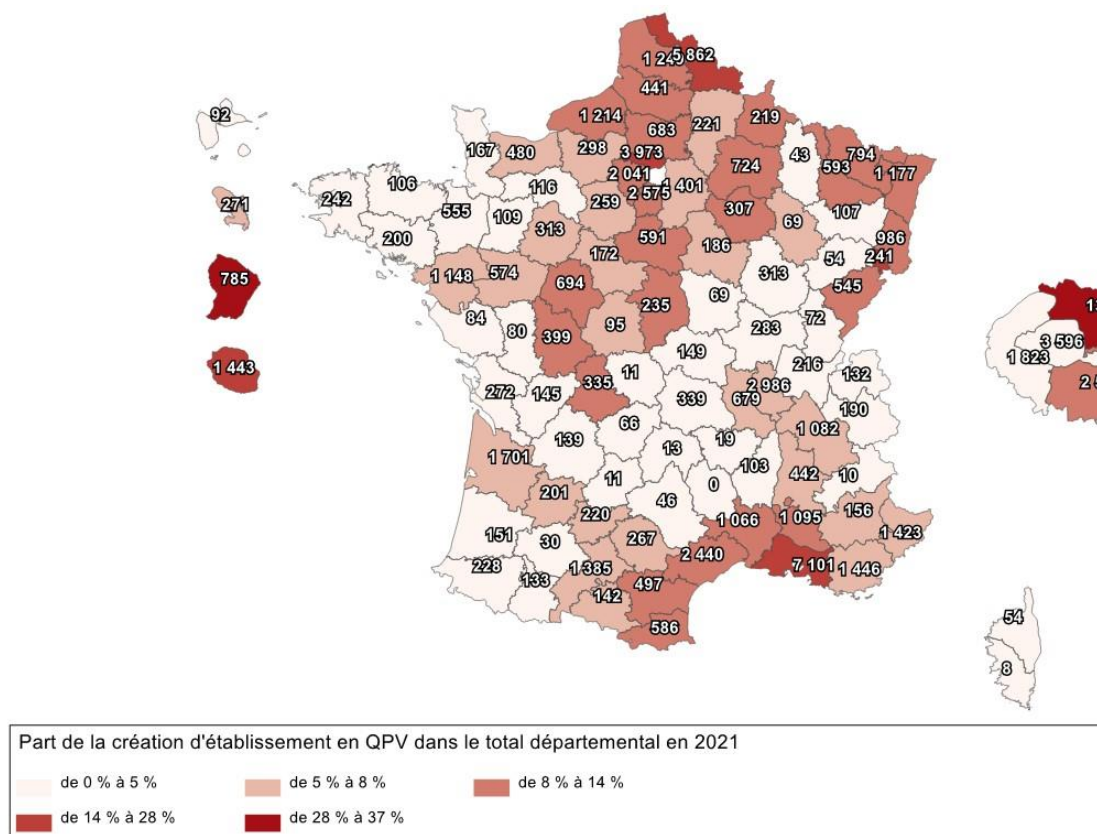
**En 2021 (dernière année disponible), 86 432 établissements ont été créés dans les Quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV), soit 8 % des nouveaux établissements ouverts en France cette année-là. La Seine-Saint-Denis concentre à elle seule 16 % du total de ces créations en QPV.** Viennent ensuite les Bouches-du-Rhône (8 %), le Nord (7 %), le Val-d'Oise (5 %) et Paris (4 %). Ainsi, avec plus de 34 000 établissements créés en QPV au cours de l'année 2021, ces cinq départements concentrent 40 % des créations de l'année en QPV.

La part de la création en QPV est également très élevée dans tous ces départements, sauf à Paris. La création en QPV représente ainsi 35 % de la création d'établissement en Seine-Saint-Denis, 17 % dans le Nord, 16 % dans le Val-d'Oise, 15 % dans les Bouches-du-Rhône, mais seulement 4 % à Paris. En Guyane, les QPV représentent un quart de la création départementale d'établissement, tandis que sur le Territoire-de-Belfort et à La Réunion, ils représentent 15 % et 12 % des créations respectivement.

**Avec un stock de 309 362 établissements installés dans les QPV en France en 2021, le taux de renouvellement des établissements en QPV est de 279 ‰, un taux largement supérieur à celui de la France tous territoires confondus (181 ‰).** Ce taux est notamment élevé, dans l'Indre-et-Loire, en Mayenne et en Vendée, où il dépasse les 500 ‰.

**La création par tête est de 167 établissements pour 10 000 habitants en QPV, un chiffre qui dépasse en 2023 celui de la France entière (157).** Le taux de création pour 10 000 habitants en QPV est très élevé à Paris (252), dans le Var (242) ou encore dans l'Hérault (237). Ce taux dépasse également les 220 en Gironde, en Ariège, dans les Bouches-du-Rhône, en Seine-Saint-Denis, dans les Alpes-Maritimes, ainsi que dans les Alpes-de-Haute-Provence.

### Création d'établissements dans les Quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV), 2021



## 4. ÉVOLUTIONS DANS LES MÉTROPOLIS

### Dynamique et attractivité des métropoles

Les 22 métropoles françaises concentrent 41 % de la création d'entreprise en 2023, une part constante depuis 2021. Comme en 2022, le dynamisme entrepreneurial est plus à la peine dans les métropoles qu'en dehors (- 1,2 % de créations en 2023 par rapport à 2022 sur l'ensemble des métropoles, contre - 0,8 % en dehors), autre **signe d'une meilleure résilience de la dynamique entrepreneuriale dans les zones rurales et périphériques que dans les grandes villes.**

La création d'entreprise est d'ailleurs en baisse dans 19 métropoles et en ralentissement dans l'ensemble des 22 métropoles. Même si le nombre de créations d'entreprises progresse par rapport à 2022 dans les métropoles de Nancy, du Grand Paris (respectivement + 5,6 % et + 3,3 %) et stagne à Orléans (+ 0,0 %), ces évolutions restent inférieures à leurs tendances de long terme (respectivement + 7,3 %, + 7,9 % et + 7,4 %).

Quatre autres métropoles (Brest, Montpellier, Metz et Toulouse) connaissent une baisse des créations d'entreprise en 2023, mais enregistrent une baisse plus modérée que celle au niveau national (- 1,0 %). À l'inverse, les plus fortes baisses de dynamique entrepreneuriale concernent les métropoles de Strasbourg (- 14,0 %), d'Aix-Marseille-Provence (- 11,3 %) et de Clermont (- 8,3 %).

#### Évolution à court et long termes de la création d'entreprise dans les métropoles, 2023



Lecture : dans la métropole de Clermont-Auvergne, 3 955 entreprises ont été créées en 2023, en baisse de - 8,3 % par rapport à 2022, contre une évolution annuelle moyenne de + 8,1 % entre 2012 et 2022.

Note de lecture : le graphique compare l'évolution du nombre de créations d'entreprises à court terme (entre 2022 et 2023 ; en ordonnée) avec son évolution moyenne de long terme (entre 2012 et 2022 ; en abscisse). Le diamètre des cercles est proportionnel au nombre de créations d'entreprises en 2023, sauf pour les trois points jaunes qui représentent la France entière, le total des métropoles et le total hors métropoles. Les axes jaunes permettent de comparer l'évolution de la création d'entreprise dans les métropoles avec la moyenne nationale (toutes créations confondues, dans et hors métropoles).

Champ : France entière, unités légales productives et marchandes, exerçant une activité non agricole (données brutes).

Source : Insee (Sirene). Traitements Observatoire de la création d'entreprise.

**Si les métropoles représentaient 37 % de la création d'entreprise en 2012, cette part a augmenté progressivement pour se stabiliser aux alentours de 41 % ces dernières années.** La métropole de Lyon concentre 25 % des créations d'entreprises de sa région en 2023 contre 22 % en 2012, tandis que la métropole d'Aix-Marseille-Provence attire désormais 37 % de la création de la région contre 33 % en 2012. Quant à la métropole du Grand Paris, elle rassemble 69 % des immatriculations enregistrées en 2022 en Île-de-France contre 70 % en 2012.

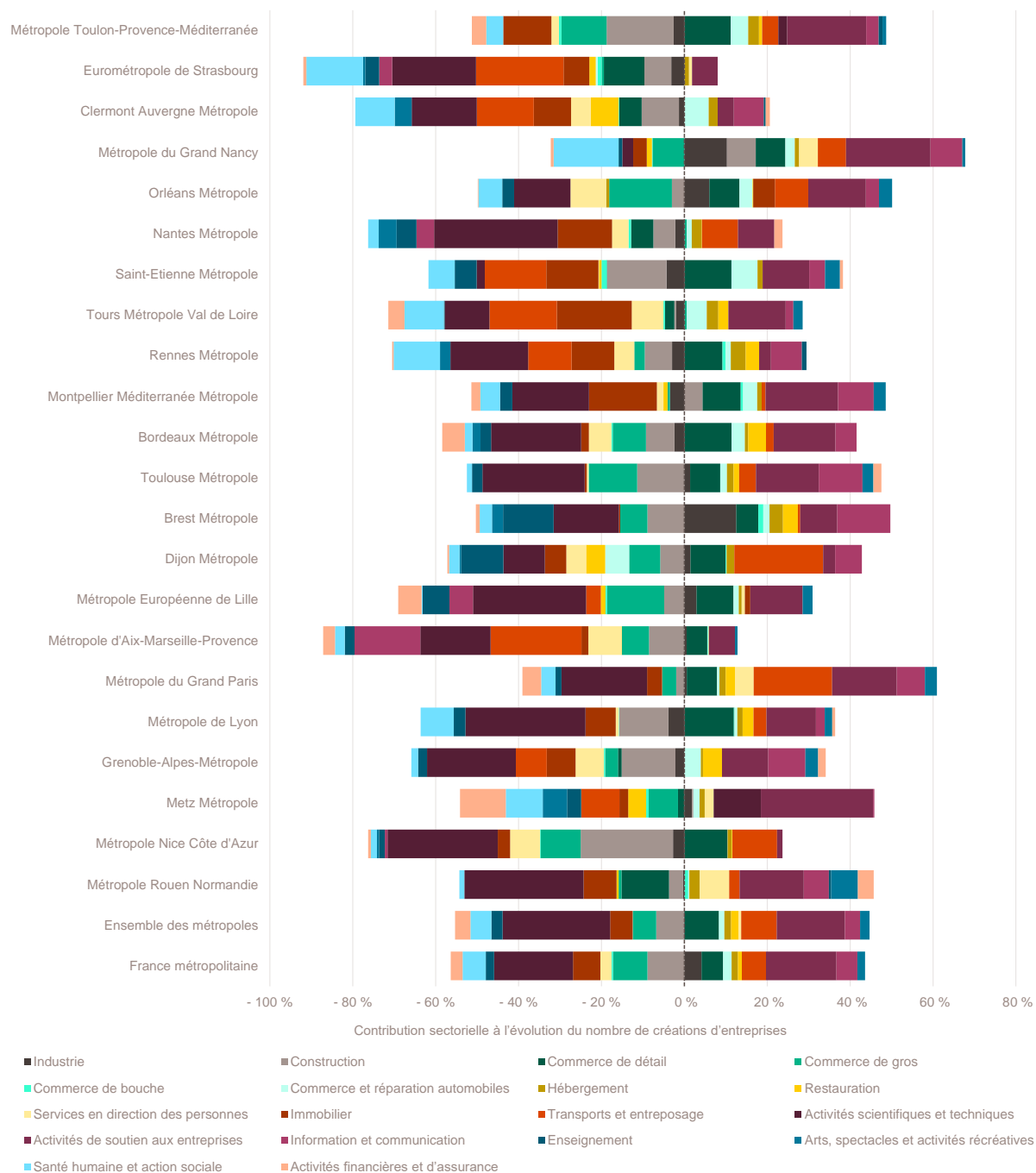


## Tendances sectorielles par métropole

La création d'entreprise dans les activités de soutien aux entreprises progresse dans chacune des 22 métropoles. L'hébergement est également en hausse partout hormis dans la métropole d'Orléans, tandis que le commerce et réparation automobiles ne recule que dans les métropoles de Strasbourg et de Dijon.

Les activités scientifiques et techniques contribuent de façon négative à la dynamique entrepreneuriale dans la plupart des métropoles en raison de leur poids élevé (1/5<sup>e</sup> des créations d'entreprises dans l'ensemble et jusqu'à 1/4 dans la Métropole du Grand Paris) et d'une dynamique en baisse sauf à Metz et Toulon-Provence-Méditerranée. La création d'entreprise dans la santé humaine et l'action sociale a baissé dans toutes les métropoles, avec notamment une forte contribution négative dans les métropoles de Strasbourg et de Nancy.

### Contribution sectorielle à l'évolution de la création d'entreprise dans les métropoles, 2023

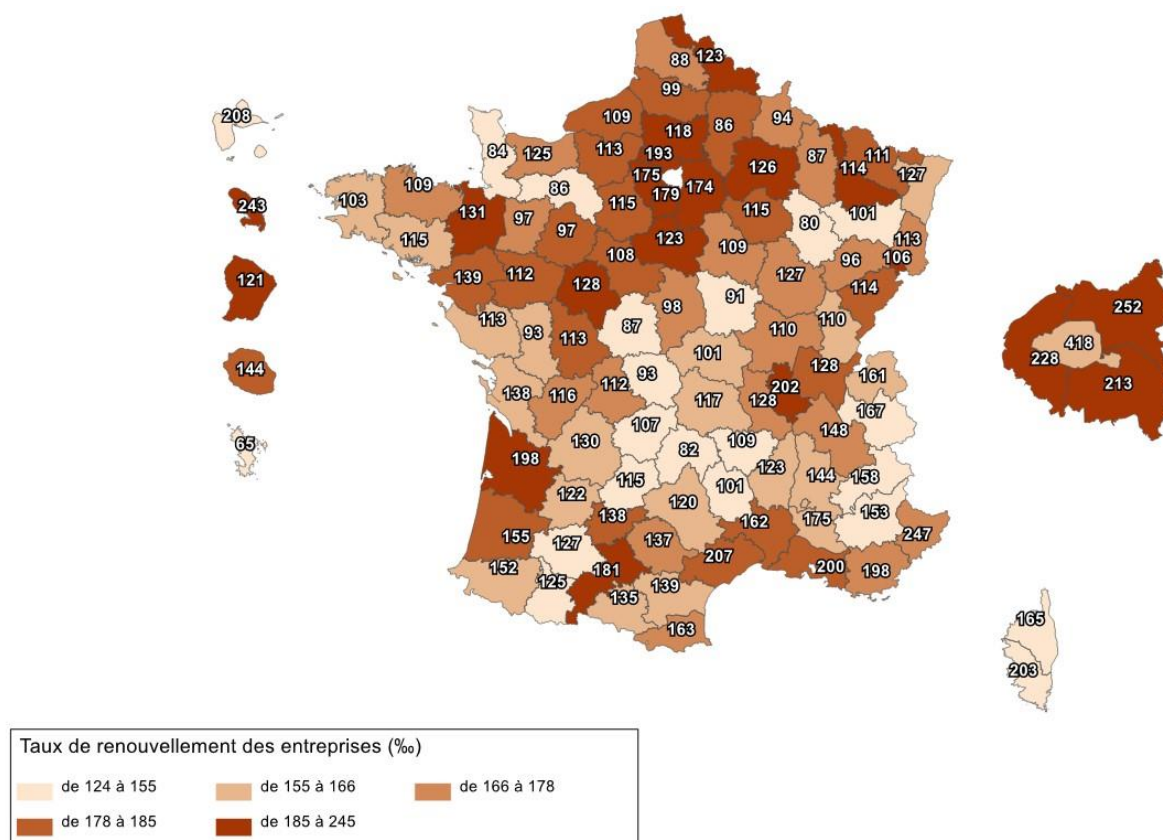


Champ : France entière, unités légales productives et marchandes, exerçant une activité non agricole (données brutes).

Source : Insee (Sirene). Traitements Observatoire de la création d'entreprise.

# ANNEXES

## Annexe 1 – Densité de création d'entreprise et taux de renouvellement par département, 2023



Lecture : le Finistère compte 103 créations d'entreprise pour 10 000 habitants en 2023 et le taux de renouvellement est de 166 créations en 2023 pour 1 000 entreprises existantes en 2020.

Champ : France entière, unités légales productives et marchandes, exerçant une activité non agricole (données brutes).

Source : Insee (Sirene, COG, RP). Traitements Observatoire de la création d'entreprise.



## Annexe 2 – Création d'entreprise par région et département, 2022

Année 2023	Nombre de créations d'entreprises	Part des micro-entrepreneurs %	Évolution annuelle %	TCAM 2012-2022 %	Taux de renouvellement ‰	Création pour 10 000 habitants
<b>Auvergne-Rhône-Alpes</b>	<b>120 822</b>	<b>65,2</b>	<b>-3,9</b>	<b>+6,4</b>	<b>173</b>	<b>151</b>
01 - Ain	8 311	68,0	-1,3	+6,3	183	128
03 - Allier	3 403	63,0	+1,4	+4,9	162	101
07 - Ardèche	4 028	66,8	-7,2	+4,9	157	123
15 - Cantal	1 187	52,8	-6,2	+5,1	124	82
26 - Drôme	7 395	65,7	-0,4	+4,3	158	144
38 - Isère	18 655	68,3	-3,6	+5,9	174	148
42 - Loire	9 796	64,9	-3,5	+6,3	176	128
43 - Haute-Loire	2 472	59,1	-2,6	+6,1	154	109
63 - Puy-de-Dôme	7 725	63,5	-9,4	+6,9	165	117
69 - Rhône	37 481	65,0	-3,9	+7,6	191	202
73 - Savoie	7 232	62,7	-3,8	+5,4	148	167
74 - Haute-Savoie	13 137	64,5	-4,5	+6,5	163	161
<b>Bourgogne-Franche-Comté</b>	<b>31 209</b>	<b>64,5</b>	<b>+1,5</b>	<b>+5,2</b>	<b>170</b>	<b>111</b>
21 - Côte-d'Or	6 788	64,1	+0,4	+5,7	170	127
25 - Doubs	6 172	63,9	+0,5	+5,6	179	114
39 - Jura	2 857	62,6	+2,7	+4,1	155	110
58 - Nièvre	1 874	63,1	-0,1	+4,8	153	91
70 - Haute-Saône	2 267	65,8	+3,8	+4,3	168	96
71 - Saône-et-Loire	6 063	64,4	+1,6	+5,5	171	110
89 - Yonne	3 679	65,1	+2,2	+5,1	174	109
90 - Territoire-de-Belfort	1 509	70,6	+4,5	+5,6	185	106
<b>Bretagne</b>	<b>38 586</b>	<b>60,7</b>	<b>-1,3</b>	<b>+6,2</b>	<b>171</b>	<b>116</b>
22 - Côtes-d'Armor	6 533	59,7	+1,8	+5,5	167	109
29 - Finistère	9 368	61,7	+0,7	+5,6	166	103
35 - Ille-et-Vilaine	14 003	60,6	-3,3	+7,7	186	131
56 - Morbihan	8 682	60,7	-2,5	+5,3	158	115
<b>Centre-Val de Loire</b>	<b>29 560</b>	<b>65,5</b>	<b>-0,8</b>	<b>+5,9</b>	<b>186</b>	<b>115</b>
18 - Cher	2 974	63,8	+1,0	+5,1	173	98
28 - Eure-et-Loir	4 975	65,1	+1,4	+6,1	184	115
36 - Indre	1 928	64,6	+0,3	+4,0	155	87
37 - Indre-et-Loire	7 787	66,2	-4,6	+6,4	191	128
41 - Loir-et-Cher	3 559	62,7	-0,7	+5,4	178	108
45 - Loiret	8 337	67,1	+0,7	+6,4	200	123
<b>Corse</b>	<b>6 189</b>	<b>62,6</b>	<b>+1,7</b>	<b>+4,2</b>	<b>140</b>	<b>183</b>
2A - Corse-du-Sud	3 203	63,7	-0,7	+5,0	144	203
2B - Haute-corse	2 986	61,5	+4,4	+3,4	136	165
<b>Grand Est</b>	<b>62 922</b>	<b>65,7</b>	<b>-1,2</b>	<b>+5,8</b>	<b>174</b>	<b>113</b>
08 - Ardennes	2 560	64,6	+1,1	+4,8	167	94
10 - Aube	3 551	68,0	-0,2	+6,2	184	115
51 - Marne	7 177	65,7	-3,7	+7,6	194	126
52 - Haute-Marne	1 395	64,8	-4,8	+5,0	151	80
54 - Meurthe-et-Moselle	8 340	67,4	+6,1	+5,8	190	114
55 - Meuse	1 606	62,6	+8,7	+3,4	169	87
57 - Moselle	11 563	67,7	+2,9	+5,3	185	111
67 - Bas-Rhin	14 410	62,0	-8,3	+6,6	161	127
68 - Haut-Rhin	8 626	68,1	-1,4	+5,2	169	113
88 - Vosges	3 694	65,1	+0,8	+3,8	149	101
<b>Hauts-de-France</b>	<b>64 870</b>	<b>65,6</b>	<b>-1,6</b>	<b>+6,3</b>	<b>189</b>	<b>108</b>
02 - Aisne	4 613	66,6	+4,3	+4,3	181	86
59 - Nord	31 943	64,9	-2,3	+7,0	194	123
60 - Oise	9 733	65,4	+0,5	+6,2	198	118
62 - Pas-de-Calais	12 929	66,9	-2,8	+5,2	175	88
80 - Somme	5 652	66,3	-2,6	+6,8	183	99
<b>Île-de-France</b>	<b>295 726</b>	<b>61,5</b>	<b>+2,4</b>	<b>+8,1</b>	<b>200</b>	<b>242</b>
75 - Paris	90 970	50,2	+2,3	+6,9	163	418
77 - Seine-et-Marne	24 530	68,3	+3,6	+8,1	231	174
78 - Yvelines	25 274	67,9	-1,0	+7,9	202	175
91 - Essonne	23 186	69,5	+0,4	+8,9	228	179
92 - Hauts-de-Seine	36 903	61,7	+1,7	+7,9	198	228
93 - Seine-Saint-Denis	41 197	66,2	+6,4	+9,5	245	252
94 - Val-de-Marne	29 819	67,3	+3,5	+8,8	236	213
95 - Val-d'Oise	23 847	66,9	+0,0	+9,2	223	193

Lecture : 120 822 entreprises ont vu le jour en Auvergne-Rhône-Alpes en 2023 (dont 65,2 % de micro-entrepreneurs), en baisse de -3,9 % par rapport à 2022 et en ralentissement par rapport à la tendance de long terme (+6,4 % par an en moyenne entre 2012 et 2022). Cette dynamique entrepreneuriale induit 173 créations pour 1 000 entreprises existantes en 2020 et 151 créations pour 10 000 habitants de la région.

Champ : France entière, unités légales productives et marchandes, exerçant une activité non agricole (données brutes).

Source : Insee (Sirene, COG). Traitements Observatoire de la création d'entreprise.

Année 2023	Nombre de créations d'entreprises	Part des micro-entrepreneurs %	Évolution annuelle %	TCAM 2012-2022 %	Taux de renouvellement ‰	Création pour 10 000 habitants
<b>Normandie</b>	<b>35 648</b>	<b>64,1</b>	<b>+ 0,4</b>	<b>+ 5,9</b>	<b>172</b>	<b>107</b>
14 - Calvados	8 646	62,3	+ 0,5	+ 5,1	168	125
27 - Eure	6 758	65,8	+ 2,0	+ 5,5	179	113
50 - Manche	4 183	58,9	- 1,4	+ 5,2	148	84
61 - Orne	2 422	61,8	- 2,1	+ 5,5	149	86
76 - Seine-Maritime	13 639	66,3	+ 0,7	+ 7,1	185	109
<b>Nouvelle-Aquitaine</b>	<b>87 108</b>	<b>65,9</b>	<b>- 2,2</b>	<b>+ 6,2</b>	<b>175</b>	<b>146</b>
16 - Charente	4 090	63,7	+ 5,7	+ 4,9	166	116
17 - Charente-Maritime	8 953	65,7	- 5,0	+ 4,8	157	138
19 - Corrèze	2 579	64,0	- 0,3	+ 5,1	151	107
23 - Creuse	1 093	63,5	+ 7,7	+ 2,6	146	93
24 - Dordogne	5 386	68,0	+ 1,8	+ 4,5	156	130
33 - Gironde	31 655	67,1	- 3,7	+ 7,5	196	198
40 - Landes	6 353	64,6	+ 0,0	+ 6,0	184	155
47 - Lot-et-Garonne	4 060	66,3	- 2,8	+ 5,4	162	122
64 - Pyrénées-Atlantiques	10 320	63,6	- 3,6	+ 6,1	161	152
79 - Deux-Sèvres	3 503	62,9	+ 2,4	+ 5,6	161	93
86 - Vienne	4 932	66,5	- 5,7	+ 7,0	185	113
87 - Haute-Vienne	4 184	66,3	+ 2,5	+ 5,7	176	112
<b>Occitanie</b>	<b>96 395</b>	<b>66,2</b>	<b>+ 0,0</b>	<b>+ 5,3</b>	<b>178</b>	<b>164</b>
09 - Ariège	2 065	67,1	- 0,4	+ 3,3	158	135
11 - Aude	5 176	68,5	- 4,0	+ 4,4	165	139
12 - Aveyron	3 360	58,8	+ 4,4	+ 5,3	155	120
30 - Gard	12 064	67,1	+ 3,3	+ 4,3	178	162
31 - Haute-Garonne	24 977	66,4	- 0,9	+ 6,8	195	181
32 - Gers	2 421	64,1	- 0,5	+ 4,5	150	127
34 - Hérault	24 039	66,2	+ 1,4	+ 5,3	183	207
46 - Lot	2 000	66,0	- 5,5	+ 4,2	136	115
48 - Lozère	773	62,4	+ 7,2	+ 3,6	136	101
65 - Hautes-Pyrénées	2 866	66,6	- 4,0	+ 4,3	149	125
66 - Pyrénées-Orientales	7 768	67,1	- 3,3	+ 4,6	176	163
81 - Tarn	5 317	65,2	+ 1,5	+ 5,4	175	137
82 - Tarn-et-Garonne	3 569	66,8	+ 0,1	+ 4,4	183	138
<b>Pays de la Loire</b>	<b>44 898</b>	<b>61,3</b>	<b>- 3,6</b>	<b>+ 6,7</b>	<b>176</b>	<b>119</b>
44 - Loire-Atlantique	19 621	62,9	- 4,8	+ 6,6	178	139
49 - Maine-et-Loire	9 146	60,8	- 3,9	+ 6,7	178	112
53 - Mayenne	2 987	56,3	- 7,7	+ 7,9	171	97
72 - Sarthe	5 487	62,9	+ 1,6	+ 7,1	185	97
85 - Vendée	7 657	58,8	- 2,0	+ 6,0	164	113
<b>Provence-Alpes-Côte d'Azur</b>	<b>103 147</b>	<b>65,7</b>	<b>- 6,6</b>	<b>+ 5,9</b>	<b>173</b>	<b>204</b>
04 - Alpes-de-Haute-Provence	2 505	65,6	- 4,7	+ 4,4	147	153
05 - Hautes-Alpes	2 224	66,2	- 10,5	+ 5,0	134	158
06 - Alpes-Maritimes	26 816	65,9	- 5,2	+ 5,2	167	247
13 - Bouches-du-Rhône	40 632	63,8	- 10,7	+ 7,4	185	200
83 - Var	21 162	67,3	- 2,3	+ 4,9	174	198
84 - Vaucluse	9 808	69,7	- 1,3	+ 4,6	165	175
<b>France métrop. hors Île-de-France</b>	<b>721 354</b>	<b>65,0</b>	<b>- 2,4</b>	<b>+ 6,0</b>	<b>175</b>	<b>137</b>
<b>France métropolitaine</b>	<b>1 017 080</b>	<b>64,0</b>	<b>- 1,0</b>	<b>+ 6,5</b>	<b>182</b>	<b>157</b>
<b>France d'outre-mer</b>	<b>34 396</b>	<b>49,0</b>	<b>+ 0,8</b>	<b>+ 5,3</b>	<b>173</b>	<b>159</b>
971 - Guadeloupe	8 058	53,7	+ 2,7	+ 4,6	142	208
972 - Martinique	8 956	32,0	- 4,7	+ 6,7	202	243
973 - Guyane	3 343	51,3	+ 8,3	+ 3,2	186	121
974 - La Réunion	12 290	58,9	+ 2,0	+ 5,2	183	144
976 - Mayotte	1 749	39,6	- 0,7	+ 7,0	140	65
<b>France entière</b>	<b>1 051 476</b>	<b>63,5</b>	<b>- 1,0</b>	<b>+ 6,5</b>	<b>181</b>	<b>157</b>

Lecture : 35 648 entreprises ont vu le jour en Normandie en 2023 (dont 64,1 % de micro-entrepreneurs), en hausse de + 0,4 % par rapport à 2022 et en ralentissement par rapport à la tendance de long terme (+ 5,9 % par an en moyenne entre 2012 et 2022). Cette dynamique entrepreneuriale induit 172 créations pour 1 000 entreprises existantes en 2020 et 107 créations pour 10 000 habitants de la région.

Champ : France entière, unités légales productives et marchandes, exerçant une activité légitime non agricole (données brutes).

Source : Insee (Sirene, COG). Traitements Observatoire de la création d'entreprise.

## Annexe 3 – Création d'entreprise dans les territoires « aidés » par région et département, 2022

Année 2023	QPV <sup>a</sup>	ZRR	AFR	ACV	PVD
<b>Auvergne-Rhône-Alpes</b>	<b>6 350</b>	<b>10 591</b>	<b>23 770</b>	<b>9 674</b>	<b>11 491</b>
01 - Ain	216	111	734	1 124	1 365
03 - Allier	149	1 927	2 003	1 001	405
07 - Ardèche	103	1 367	2 066	442	712
15 - Cantal	13	790	604	277	375
26 - Drôme	442	1 392	2 754	2 336	759
38 - Isère	1 082	317	1 122	1 502	1 061
42 - Loire	679	385	4 131	714	597
43 - Haute-Loire	19	1 883	1 779	297	843
63 - Puy-de-Dôme	339	1 890	4 400	519	852
69 - Rhône	2 986	42	1 919	132	969
73 - Savoie	190	487	711	1 076	1 094
74 - Haute-Savoie	132	0	1 547	254	2 459
<b>Bourgogne-Franche-Comté</b>	<b>1 763</b>	<b>8 571</b>	<b>12 978</b>	<b>6 266</b>	<b>3 408</b>
21 - Côte-d'Or	313	1 153	1 429	0	463
25 - Doubs	545	741	2 438	1 919	419
39 - Jura	72	884	1 587	484	317
58 - Nièvre	69	1 189	1 157	446	320
70 - Haute-Saône	54	1 130	998	174	498
71 - Saône-et-Loire	283	2 014	2 344	1 790	776
89 - Yonne	186	1 460	1 891	845	463
90 - Territoire-de-Belfort	241	0	1 134	608	152
<b>Bretagne</b>	<b>1 103</b>	<b>3 183</b>	<b>8 812</b>	<b>5 014</b>	<b>7 367</b>
22 - Côtes-d'Armor	106	875	1 750	912	1 197
29 - Finistère	242	578	4 186	997	2 326
35 - Ille-et-Vilaine	555	202	1 527	1 230	2 176
56 - Morbihan	200	1 528	1 349	1 875	1 668
<b>Centre-Val de Loire</b>	<b>2 046</b>	<b>6 469</b>	<b>9 923</b>	<b>4 225</b>	<b>3 315</b>
18 - Cher	235	1 240	2 047	1 028	514
28 - Eure-et-Loir	259	962	2 210	1 264	455
36 - Indre	95	1 254	1 456	557	457
37 - Indre-et-Loire	694	1 287	669	92	501
41 - Loir-et-Cher	172	1 331	1 266	833	630
45 - Loiret	591	395	2 275	451	758
<b>Corse</b>	<b>62</b>	<b>3 174</b>	<b>6 189</b>	<b>1 633</b>	<b>1 139</b>
2A - Corse-du-Sud	8	1 492	3 203	1 060	756
2B - Haute-corse	54	1 682	2 986	573	383
<b>Grand Est</b>	<b>5 019</b>	<b>7 651</b>	<b>22 721</b>	<b>7 507</b>	<b>5 086</b>
08 - Ardennes	219	1 076	2 375	775	435
10 - Aube	307	939	1 582	913	479
51 - Marne	724	1 508	2 116	804	304
52 - Haute-Marne	69	1 023	1 007	390	274
54 - Meurthe-et-Moselle	593	478	2 545	473	737
55 - Meuse	43	1 356	912	281	246
57 - Moselle	794	343	4 824	1 383	654
67 - Bas-Rhin	1 177	0	1 121	844	912
68 - Haut-Rhin	986	0	3 797	975	446
88 - Vosges	107	928	2 442	669	599
<b>Hauts-de-France</b>	<b>8 456</b>	<b>3 972</b>	<b>34 101</b>	<b>9 789</b>	<b>4 133</b>
02 - Aisne	221	1 766	2 864	1 260	714
59 - Nord	5 862	0	15 570	3 278	767
60 - Oise	683	575	3 978	2 072	894
62 - Pas-de-Calais	1 249	632	8 117	2 957	1 162
80 - Somme	441	999	3 572	222	596
<b>Île-de-France</b>	<b>31 893</b>	<b>193</b>	<b>24 293</b>	<b>13 839</b>	<b>4 156</b>
75 - Paris	3 596	0	0	0	0
77 - Seine-et-Marne	1 401	193	4 069	3 393	1 840
78 - Yvelines	2 041	0	4 927	4 661	946
91 - Essonne	2 575	0	6 714	4 134	819
92 - Hauts-de-Seine	1 823	0	0	0	0
93 - Seine-Saint-Denis	13 911	0	6 114	0	0
94 - Val-de-Marne	2 573	0	1 684	0	0
95 - Val-d'Oise	3 973	0	785	1 651	551

a. Les données pour les QPV (Quartiers prioritaires de la politique de la ville) portent sur les établissements contrairement aux autres données qui portent sur les entreprises ; elles concernent l'année 2021 contrairement aux autres données qui sont relatives à l'année 2023.

Lecture : 1 401 établissements ont été créés dans les Quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV) de Seine-et-Marne en 2021. En 2023, 193 entreprises ont été créées dans les zones de revitalisation rurale (ZRR), 4 069 dans les zones d'aide à finalité régionale (AFR), 3 393 dans les communes bénéficiant du programme « Action cœur de ville » (ACV) et 1 840 dans les Petites villes de demain (PVD) du département.

Champ : France entière, unités légales productives et marchandes, exerçant une activité non agricole (données brutes).

Sources : Insee (Sirene, COG, RP), MENJ-DEPP, CGET. Traitements Observatoire de la création d'entreprise.

Année 2023	QPV <sup>a</sup>	ZRR	AFR	ACV	PVD
<b>Normandie</b>	<b>2 275</b>	<b>5 095</b>	<b>13 602</b>	<b>3 296</b>	<b>6 132</b>
14 - Calvados	480	1 017	2 319	347	1 519
27 - Eure	298	417	3 325	1 239	1 674
50 - Manche	167	1 304	1 520	815	1 416
61 - Orne	116	1 704	867	512	489
76 - Seine-Maritime	1 214	653	5 571	383	1 034
<b>Nouvelle-Aquitaine</b>	<b>3 728</b>	<b>22 334</b>	<b>25 036</b>	<b>12 288</b>	<b>7 397</b>
16 - Charente	145	1 493	2 076	1 000	439
17 - Charente-Maritime	272	1 803	2 510	670	828
19 - Corrèze	66	1 317	1 404	746	323
23 - Creuse	11	1 093	566	124	267
24 - Dordogne	139	2 906	2 047	871	735
33 - Gironde	1 701	2 833	3 167	423	1 220
40 - Landes	151	3 410	2 307	754	440
47 - Lot-et-Garonne	201	1 561	1 760	1 102	501
64 - Pyrénées-Atlantiques	228	1 406	2 654	2 351	1 037
79 - Deux-Sèvres	80	2 023	1 881	880	717
86 - Vienne	399	1 333	1 747	1 650	446
87 - Haute-Vienne	335	1 156	2 917	1 717	444
<b>Occitanie</b>	<b>6 823</b>	<b>21 873</b>	<b>41 230</b>	<b>13 975</b>	<b>11 303</b>
09 - Ariège	142	1 417	1 080	360	401
11 - Aude	497	1 671	3 072	1 681	943
12 - Aveyron	46	3 360	2 067	828	546
30 - Gard	1 066	1 485	6 989	844	1 989
31 - Haute-Garonne	1 385	1 621	298	279	972
32 - Gers	30	1 867	842	292	840
34 - Hérault	2 440	1 243	16 256	3 549	1 294
46 - Lot	11	2 000	496	347	449
48 - Lozère	0	773	498	113	250
65 - Hautes-Pyrénées	133	1 469	1 466	824	430
66 - Pyrénées-Orientales	586	1 131	5 583	2 251	1 298
81 - Tarn	267	2 782	2 077	1 415	1 222
82 - Tarn-et-Garonne	220	1 054	506	1 192	669
<b>Pays de la Loire</b>	<b>2 228</b>	<b>5 208</b>	<b>10 447</b>	<b>3 808</b>	<b>6 378</b>
44 - Loire-Atlantique	1 148	644	2 001	975	2 300
49 - Maine-et-Loire	574	1 251	1 934	998	1 129
53 - Mayenne	109	1 168	1 528	788	591
72 - Sarthe	313	1 335	2 879	195	728
85 - Vendée	84	810	2 105	852	1 630
<b>Provence-Alpes-Côte d'Azur</b>	<b>11 231</b>	<b>6 556</b>	<b>22 164</b>	<b>8 091</b>	<b>7 377</b>
04 - Alpes-de-Haute-Provence	156	1 745	1 235	601	470
05 - Hautes-Alpes	10	1 359	760	797	437
06 - Alpes-Maritimes	1 423	296	10 677	1 742	230
13 - Bouches-du-Rhône	7 101	1 392	5 349	1 120	1 543
83 - Var	1 446	617	2 080	986	2 535
84 - Vaucluse	1 095	1 147	2 063	2 845	2 162
<b>France métrop. hors Île-de-France</b>	<b>51 531</b>	<b>104 677</b>	<b>230 973</b>	<b>85 566</b>	<b>74 526</b>
<b>France métropolitaine</b>	<b>83 424</b>	<b>104 870</b>	<b>255 266</b>	<b>99 405</b>	<b>78 682</b>
<b>France d'outre-mer</b>	<b>---</b>	<b>15 204</b>	<b>34 396</b>	<b>12 919</b>	<b>4 203</b>
971 - Guadeloupe	---	0	8 058	1 651	1 544
972 - Martinique	---	0	8 956	5 571	1 148
973 - Guyane	---	3 343	3 343	1 469	59
974 - La Réunion	1 443	11 861	12 290	3 436	1 212
976 - Mayotte	---	0	1 749	792	240
<b>France entière</b>	<b>86 432</b>	<b>120 074</b>	<b>289 662</b>	<b>112 324</b>	<b>82 885</b>

a. Les données pour les QPV (Quartiers prioritaires de la politique de la ville) portent sur les établissements contrairement aux autres données qui portent sur les entreprises ; elles concernent l'année 2021 contrairement aux autres données qui sont relatives à l'année 2023.

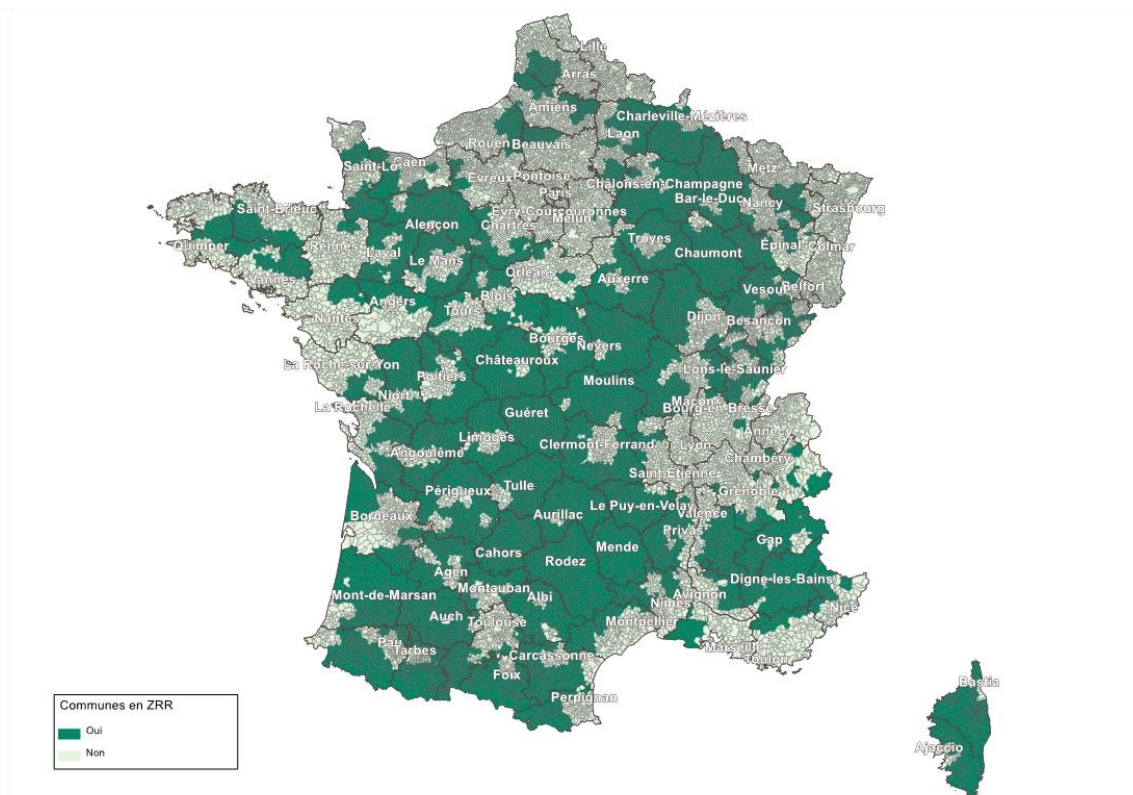
Lecture : 84 établissements ont été créés dans les Quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV) de Vendée en 2021. En 2023, 810 entreprises ont été créées dans les zones de revitalisation rurale (ZRR), 2 105 dans les zones d'aide à finalité régionale (AFR), 852 dans les communes bénéficiant du programme « Action cœur de ville » (ACV) et 1 630 dans les Petites villes de demain (PVD) du département.

Champ : France entière, unités légales productives et marchandes, exerçant une activité non agricole (données brutes).

Sources : Insee (Sirene, COG, RP), MENJ-DEPP, CGET. Traitements Observatoire de la création d'entreprise.

## Annexe 4 – Zonage des territoires « aidés », 2023

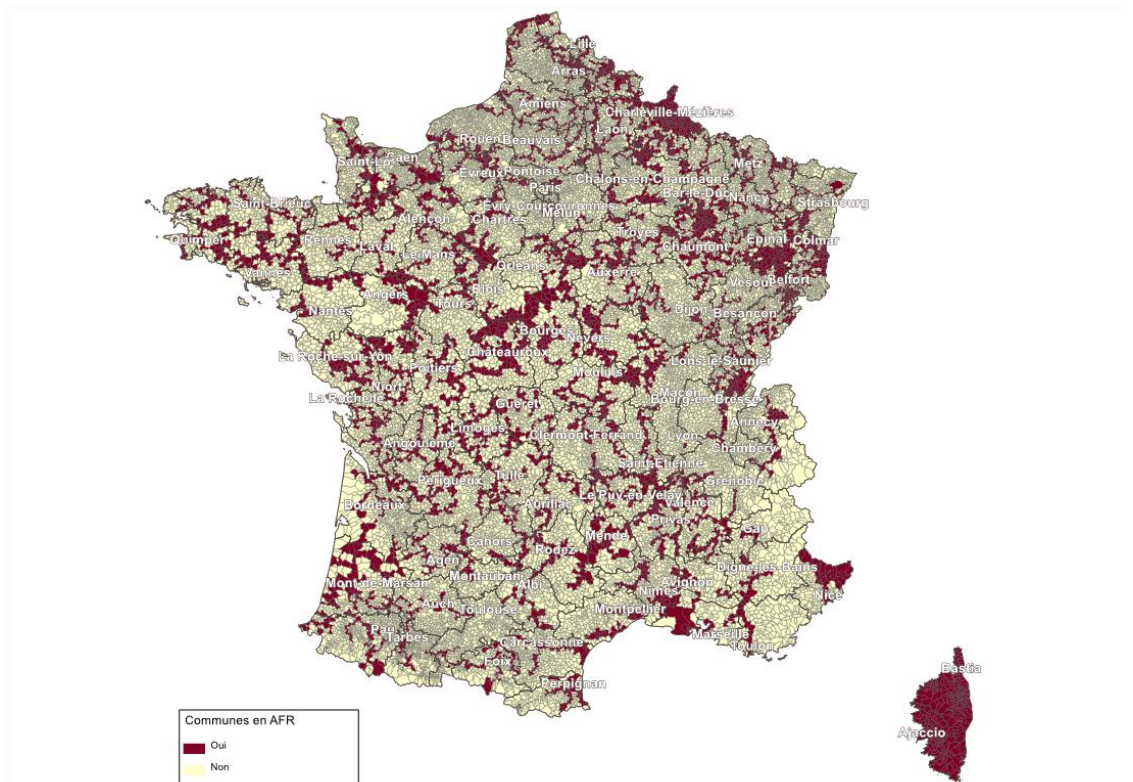
### Zones de revitalisation rurale (ZRR)



Champ : France métropolitaine.

Sources : Insee (COG), CGET. Traitements Observatoire de la création d'entreprise.

### Zones d'aide à finalité régionale (AFR)

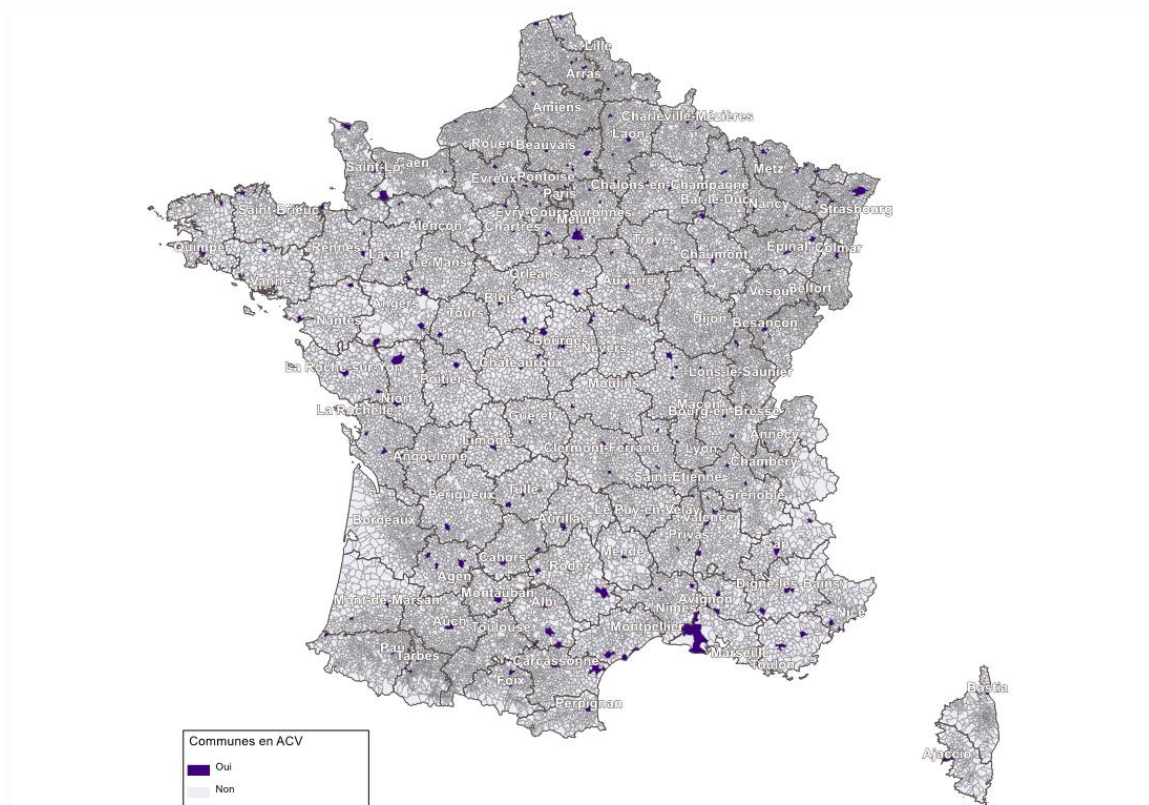


Champ : France métropolitaine.

Sources : Insee (COG), CGET. Traitements Observatoire de la création d'entreprise.

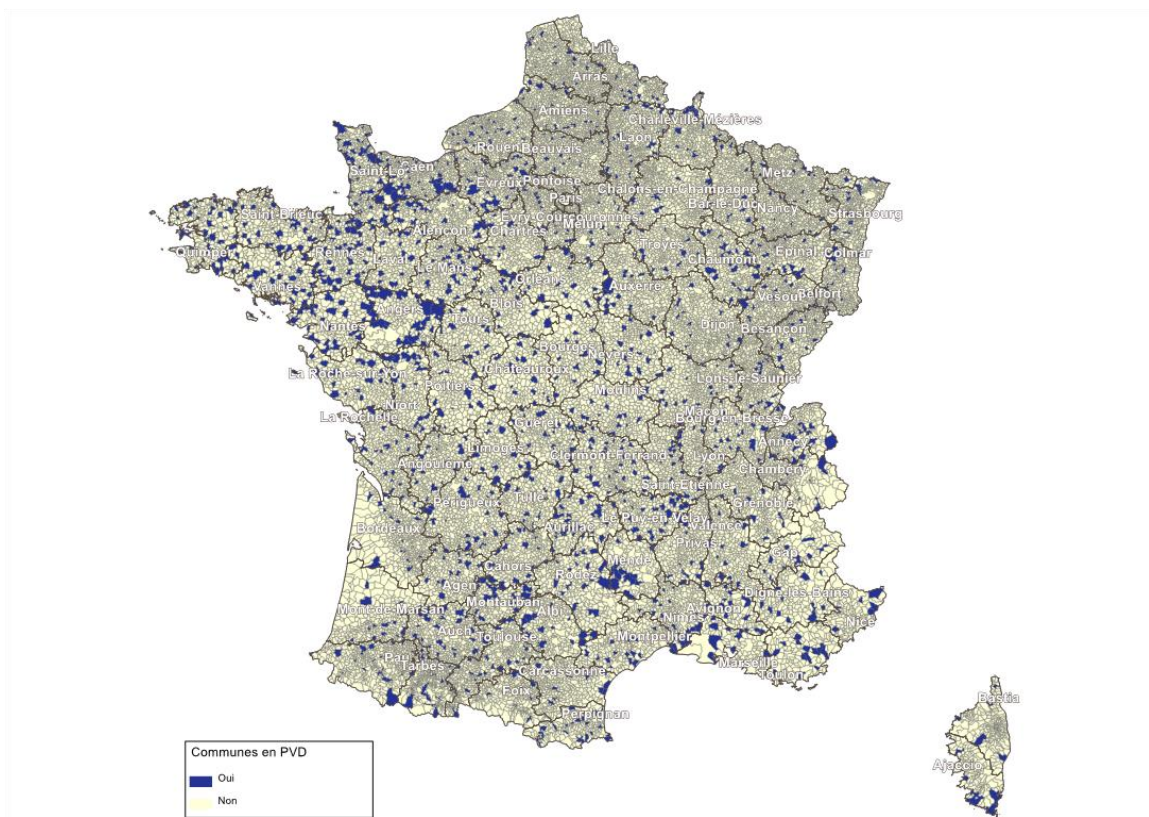


## Actions cœur de ville (ACV)



Champ : France métropolitaine.  
Sources : Insee (COG), CGET. Traitements Observatoire de la création d'entreprise.

## Petites villes de demain (PVD)



Champ : France métropolitaine.  
Sources : Insee (COG), CGET. Traitements Observatoire de la création d'entreprise.



## Méthodologie

Ce document repose sur les données brutes (non corrigées des variations saisonnières et des jours ouvrés) du Système d'information de la démographie des entreprises (Side), mais aussi sur les données du Code officiel géographique (COG), du recensement de la population (RP) et des Quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV), toutes mises à disposition par l'Insee. Sont également utilisées des données de l'Agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT) pour les communes relevant des zones ACV, AFR, PVD et ZRR (voir leur définition ci-dessous) ; et celles de la Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance (DEPP) du ministère en charge de l'Éducation nationale (MENJ) pour la typologie des communes urbaines et rurales. Le maillage territorial se réfère à la liste des communes au 1<sup>er</sup> janvier 2023.

→ Pour les données corrigées, voir le [site de l'Insee](#).

Les résultats statistiques présentés portent sur l'ensemble des unités légales productives et marchandes, exerçant une activité économique réelle dans l'industrie, la construction, le commerce ou les services. Sauf mention particulière, ils concernent la France entière.

### Calculs

Le **taux de croissance annuel moyen** (TCAM) représente le taux d'évolution moyen par an sur une durée de n années.

La **contribution d'une composante à la croissance d'un agrégat** se calcule par la différence entre la valeur d'arrivée et la valeur de départ de la composante, rapportée à la valeur de départ de l'agrégat. Elle permet de mesurer la contribution de chaque composante dans la variation de l'agrégat, en point de pourcentage ou en pourcentage.

Sur les **732 secteurs d'activité répertoriés dans la nomenclature d'activités française** (NAF, révision 2 de 2008), la plupart comptent peu ou pas de créations d'entreprises. Pour éviter que ces activités ne biaisent les calculs, seules sont prises en compte celles qui comptent un nombre de créations d'entreprises supérieur au 3<sup>e</sup> quartile de l'année analysée (pour les Tops en croissance et en décroissance du nombre de créations d'entreprises).

Le **taux de renouvellement** correspond au rapport du nombre de créations d'entreprises sur le nombre d'entreprises existantes dans un territoire, tandis que la **création pour 10 000 habitants** s'obtient en rapportant le nombre de créations à la population principale d'un territoire. Ces taux sont calculés pour les établissements dans l'analyse consacrée aux QPV.

### Définitions

La définition des **créations d'entreprises s'appuie sur les concepts harmonisés au niveau européen**. Elles correspondent aux nouvelles immatriculations dans le répertoire REE, qui enregistrent un début d'activité relevant de l'un des cas suivants : création de nouveaux moyens de production ; redémarrage d'une activité après une interruption de plus d'un an ; redémarrage d'une activité après une interruption de moins d'un an, mais avec changement d'activité ; reprise, par une entreprise nouvelle, des activités d'une autre entreprise s'il n'y a pas continuité entre la situation du cédant et celle du repreneur, en termes d'activité et de localisation.

Une **métropole** est un établissement public de coopération intercommunale (EPCI) à fiscalité propre qui regroupe « plusieurs communes d'un seul tenant et sans enclave et qui s'associent au sein d'un espace de solidarité pour élaborer et conduire ensemble un projet d'aménagement et de développement économique, écologique, éducatif, culturel et social de leur territoire afin d'en améliorer la compétitivité et la cohésion » (art. L5217-1 CGCT). La [liste est établie par décret](#).

La **typologie des communes**, établie par la Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance du ministère en charge de l'Éducation nationale pour décrire le système éducatif, repose sur un croisement d'approches morphologique et fonctionnelle, et permet de distinguer neuf types de communes rurales et urbaines. Cette note d'analyse tient compte de la nouvelle définition de la ruralité et de la typologie des communes rurales et urbaines revues en novembre 2021.

→ Pour en savoir plus, voir les [pages dédiées du ministère chargé de l'Éducation nationale](#).

Les **zones de revitalisation rurale** (ZRR) regroupent les communes peu densément peuplées et caractérisées comme fragiles pour des raisons socio-économiques. Le classement des communes en ZRR permet aux entreprises qui y sont installées de bénéficier d'aides fiscales. Les **zones d'aide à finalité régionale** (AFR) correspondent aux territoires de l'Union européenne présentant des retards de développement, dans lesquels l'État et les collectivités locales ont alloué sur 2014-2021 des aides aux entreprises pour encourager les investissements et la création durable d'emplois. Le programme « **Petites villes de demain** » (PVD) permet aux villes sélectionnées, de moins de 20 000 habitants, de bénéficier d'un soutien de l'État et de ses partenaires pour mettre en œuvre leurs projets de revitalisation. Le programme « **Action cœur de ville** » (ACV) vise à faciliter et à soutenir le travail des collectivités locales, à inciter les acteurs du logement, du commerce et de l'urbanisme à réinvestir les centres-villes, à favoriser le maintien ou l'implantation d'activités en cœur de ville, afin d'améliorer les conditions de vie dans les villes moyennes.

Les **Quartiers prioritaires de la politique de la ville** (QPV) ont pour but de réduire les écarts de développement au sein des villes et de restaurer l'égalité républicaine dans les quartiers les plus pauvres.

→ Pour en savoir plus, voir les [pages dédiées aux QPV](#) sur le site de l'ANCT.

Bpifrance Création – Observatoire de la création d'entreprise (OCE)

27-31, avenue du Général Leclerc, 94700 Maisons-Alfort

Publication 100 % numérique [mise en ligne](#) le 16/04/2024.

Toute reproduction partielle ou totale à usage collectif de la présente publication est autorisée à la condition expresse de citer la source ainsi : « Observatoire de la création d'entreprise. « La création d'entreprise en France en 2023 ». *Note d'analyse annuelle*, avril 2024 ».

Contact : utilisez le [formulaire de contact](#) sur le site de Bpifrance Création.